Recherche du
Conseil du statut
de la femme

LES FEMMES

DU BAS-SAINT-LAURENT

Portrait socio-économique

Région 01

Avril 1991

Gouvernement du Québec
**Conseil du statut
de la femme**

ERRATA

Recherche du Conseil du statut de la femme : Les femmes du Bas-Saint-Laurent — Portrait socio-économique — Région 01

- Page 6, au point 1.2.1, deuxième phrase, on doit lire: «Seulement 970 personnes (au lieu de 9,0 %) avaient l'anglais comme langue maternelle et à peine 215 personnes (au lieu de 213) avaient comme langue maternelle une langue différente du français et de l'anglais».

- Page 12, au tableau 6, on doit lire dans le titre les catégories suivantes: «Mères sans conjoint» et «Femmes hors famille». De plus, le pourcentage total des «Mères sans conjoint» est de 6,9 % et non pas de 6,8 %.

92-05108/

LES FEMMES

DU BAS-SAINT-LAURENT

Portrait socio-économique

Région 01

Avril 1991

Gouvernement du Québec
Conseil du statut de la femme

Cette publication a été réalisée par
Le Conseil du statut de la femme

Recherche et rédaction : Hélène Laterière
Secrétariat : Nicole Goulet
Conception et soutien technique : Louise Motard
Révision linguistique : Jean Dion

Production : Direction des communications

Dépôt Légal – 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-21955-4
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PREMIER - PRÉSENTATION DE LA RÉGION 3

1.1 Les principales caractéristiques 3
1.2 La population totale 5
1.2.1 La langue maternelle 6
1.2.2 Les personnes immigrées 7
1.3 Les faits saillants 8

CHAPITRE 2 - LES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS 9

2.1 L'état matrimonial. 9
2.2 La situation familiale 11
2.3 Le statut de conjointe et la présence d'enfants 13
2.4 L'âge des enfants à la maison 14
2.5 Le nombre d'enfants à la maison 16
2.6 Le niveau de scolarité 18
2.7 Les faits saillants 20

CHAPITRE 3 - LE REVENU PERSONNEL ET FAMILIAL DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS 21

3.1 Selon la situation familiale 21
3.2 Selon l'état matrimonial 21
3.3 Selon la scolarité 24
3.4 Selon la participation à la main-d'oeuvre 24
3.5 Les faits saillants 27

CHAPITRE 4 - LA PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS 29

4.1 Selon la situation familiale 29
4.2 Selon le statut de conjointe et la présence d'enfants 30
4.3 Selon l'âge des enfants à la maison 32
4.4 Les faits saillants 33

CHAPITRE 5 - LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE FÉMININE 35

5.1 L'âge, la scolarité et le statut professionnel 35
5.2 La situation familiale, le statut de conjointes et la présence d'enfants à la maison 37
5.3 Le secteur d'activité économique 38
5.4 La profession 40
5.5 Le type d'emploi 42
5.6 La main-d'oeuvre en chômage 43
5.6.1 Selon le sexe 43
5.6.2 Selon la présence d'enfants à la maison 44
5.7 Les faits saillants 45

CHAPITRE 6 - LE REVENU D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE 47

6.1 Selon la profession 47
6.2 Selon le type d'emploi 49
6.3 Les faits saillants 50

CONCLUSION 51

ANNEXE 1 Notes explicatives. 53

ANNEXE 2 Définitions des variables 55

ANNEXE 3 Parallèle entre les catégories de secteurs d'activité économique utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme 65

ANNEXE 4 Parallèle entre les catégories de professions utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme . . 67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Population totale selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe et rapport de la population de la région sur la population du Québec, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 6

Tableau 2 - Population totale selon certaines langues maternelles et le sexe, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 7

Tableau 3 - Personnes immigrées selon le sexe, rapport des personnes immigrées sur la population de la région et rapport des personnes immigrées de la région sur les personnes immigrées au Québec, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 8

Tableau 4 - Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'âge et le sexe et taux de féminité selon l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 10

Tableau 5 - Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et taux de féminité selon l'état matrimonial, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 11

Tableau 6 - Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de féminité selon la situation familiale, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 12

Tableau 7 - Conjointes dans les familles de recensement selon le statut, la présence d'enfants à la maison et l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 14

Tableau 8 - Mères sans conjoint dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, et taux de féminité des familles monoparentales selon l'âge des enfants, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 15

Tableau 9 - Conjointes dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 16

Tableau 10- Familles de recensement dans les ménages privés selon le nombre d'enfants à la maison et la structure familiale, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 17

Tableau 11- Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe et le niveau de scolarité, et taux de féminité selon le niveau de scolarité, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 18

Tableau 12- Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 19

Tableau 13- Revenu personnel et familial des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 22

Tableau 14- Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 23

Tableau 15- Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 25

Tableau 16- Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la participation à la main-d'oeuvre, la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 26

Tableau 17- Taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de participation des hommes selon la situation familiale, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 30

Tableau 18- Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes dans les familles de recensement selon le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, par groupe d'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 31

Tableau 19- Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes avec enfants et des mères sans conjoint selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 32

Tableau 20- Main-d'oeuvre féminine selon différentes caractéristiques sociales et taux de féminité selon ces caractéristiques, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 36

Tableau 21A Main-d'oeuvre féminine selon la situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, et taux de féminité, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 37

Tableau 21B Main-d'oeuvre féminine selon la situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, et taux de féminité, ensemble du Québec – Québec, 1986 38

Tableau 22- Main-d'oeuvre selon le secteur d'activité économique et le sexe, et taux de féminité selon le secteur d'activité économique, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 39

Tableau 23- Main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et taux de féminité selon la profession, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 41

Tableau 24A Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 42

Tableau 24B Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, ensemble du Québec – Québec, 1986 43

Tableau 25- Main-d'oeuvre en chômage, taux de chômage et taux de féminité, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 44

Tableau 26- Taux de chômage des conjointes avec ou sans enfants et des mères sans conjoint selon l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 45

Tableau 27- Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 48

Tableau 28- Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre féminine selon l'âge et le type d'emploi, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986 49

INTRODUCTION

De plus en plus les problèmes socio-économiques rencontrés par les Québécoises trouveront leurs solutions sur une base régionale. Conscient de cette réalité, et sachant également que l'amélioration de la situation des femmes passe d'abord par une bonne connaissance de leurs caractéristiques sociales et économiques, le Conseil du statut de la femme a jugé important de munir les personnes intéressées à la condition féminine de statistiques récentes sur les femmes de chaque région du Québec. En ce sens, le portrait socio-économique des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent vise à décrire les caractéristiques socio-économiques des femmes de cette région, à les comparer à celles des hommes et à mieux situer les femmes de la région du Bas-Saint-Laurent par rapport à celles du Québec.

Plus précisément, après à une brève présentation au chapitre 1 de la région et de l'ensemble de la population qui la compose, le deuxième chapitre décrit les caractéristiques sociales des femmes faisant partie de ménages privés. Le revenu personnel et familial de ces femmes ainsi que leur taux de participation à la main-d'oeuvre sont ensuite présentés aux chapitres 3 et 4 selon différentes caractéristiques sociales. Pour sa part, le chapitre 5 répartit la main-d'oeuvre féminine selon différentes caractéristiques sociales ou d'emploi. Enfin, le chapitre 6 traite du revenu d'emploi de la main-d'oeuvre féminine.

L'ensemble des données de ce portrait socio-économique proviennent du recensement canadien de 1986. La majorité des tableaux présentés sont issus de compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme par Statistique Canada et comprennent des données inédites sur les femmes de la région. Les quelques tableaux qui ne viennent pas des compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme proviennent de compilations semblables produites pour le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration ou du Bureau de la statistique du Québec.

Bien qu'il ne prétend pas couvrir tous les aspects de la situation des femmes, ce portrait socio-économique des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent permettra certainement de mieux cerner les caractéristiques sociales et économiques des femmes de cette région.

CHAPITRE PREMIER - PRÉSENTATION DE LA RÉGION

1.1 Les principales caractéristiques

La région administrative du Bas-Saint-Laurent s'étend sur la rive sud du Saint-Laurent et se situe entre la région Chaudière-Appalaches et celle de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Mi-rurale, mi-urbaine, cette région comprend cent trente-sept municipalités regroupées dans huit municipalités régionales de comté. La population se retrouve surtout le long du littoral ainsi que dans les deux principales vallées, celles de la Matapédia et du Témiscouata. Seulement quatre municipalités comptent plus de 5 000 habitants, dont les trois principales villes de la région: Rimouski, 29 600, Rivière-du-Loup, 13 300 et Matane, 13 200.[1]

La région du Bas-Saint-Laurent démontre, depuis les quinze dernières années, de bonnes performances au chapitre de l'emploi qui s'est accru de 40,0 %, passant de 56 000 à 78 000 année/personnes[2]. Quelques points défavorables doivent cependant être soulignés, tels que le grand nombre d'emplois saisonniers, le bas niveau de revenu et le mouvement d'exode des ressources humaines vers l'extérieur, surtout vers les grands centres. De plus, ce développement n'est pas homogène puisque les MRC de la région présentent des portraits socio-économiques fort différents. Selon l'analyse de certains indicateurs de développement faite par l'Office de planification et de développement du Québec, trois municipalités régionales de comté se retrouvaient parmi les huit plus démunies au Québec, soit la Matapédia, le Témiscouata et les Basques[3].

Tout comme pour sa région voisine, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la base de l'économie régionale demeure l'exploitation des ressources naturelles

---

1 Gouvernement du Québec, Entente-cadre de développement entre le gouvernement du Québec et la région du Bas-Saint-Laurent, Québec, août 1989, p. 21.

2 Idem, p. 22.

3 Gouvernement du Québec, Office de planification et de développement du Québec, Plan d'action en matière de développement régional, Québec, 1988, p. 69.

et se concentre principalement dans les secteurs de l'agriculture, la forêt et la tourbe.

Le profil de la région dans le secteur manufacturier est par contre plus diversifié que celui de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, mais se concentre dans quelques domaines comme l'agro-alimentaire, la transformation de la ressource forestière et les équipements de transport.

Le secteur des services, quant à lui, se compare à l'ensemble du Québec et contribue à créer plus de 70,0 % des emplois en région.

La région est marquée, comme d'autres régions éloignées, par une difficulté de recrutement des ressources professionnelles en santé, ce qui occasionne des frais considérables aux Bas-Laurentiens pour les déplacements extra et intra-régionaux. Sur le plan de l'éducation, plusieurs institutions d'enseignement offrent des programmes collégiaux. L'Université du Québec à Rimouski se distingue par ses études avancées en océanographie et en développement régional.

Depuis quelques années, on assiste au développement d'infrastructures culturelles dans les principaux centres urbains ainsi qu'à une amélioration des équipements de loisirs, notamment par la mise en valeur des attraits naturels (fleuve, îles, territoires fauniques), ce qui contribue à amener un flux touristique important dans la région.

Le Bas-Saint-Laurent est desservi par un réseau de voies de transport par mer, terre et air. On retrouve des traversiers maritimes avec la Basse et la Haute-Côte-Nord, un réseau routier transrégional (l'Autoroute Jean-Lesage se termine à Cacouna bien que le milieu régional revendique depuis plusieurs années son prolongement jusqu'à Mont-Joli), des communications aériennes à partir de l'aéroport de Mont-Joli et, finalement, une circulation ferroviaire d'est en ouest.

La tenue successive d'une conférence socio-économique en novembre 88, de même qu'un forum régional sur le plein emploi en mai 89 ont permis aux principaux acteurs régionaux de s'entendre sur quelques priorités de développement.

En termes de croissance économique, le Bas-Saint-Laurent doit surtout orienter ses efforts dans le développement des deuxième et troisième transformations de matières premières, la multiplication d'activités océanographiques, de même que l'amélioration des infrastructures touristiques.

Les Bas-Laurentiens étant toutefois très attachés à leurs culture, us et coutumes, ce développement devra se conjuguer avec une volonté maintes fois manifestée de maintenir un mode d'occupation dispersée et un cadre de vie visant l'amélioration du mieux-être individuel et collectif de la population dans son environnement[4].

1.2 La population totale

En 1986, l'ensemble de la population de la région du Bas-Saint-Laurent comprenait 210 745 personnes représentant 3,2 % de la population totale du Québec (tableau 1). Cette population se répartissait presque également entre les femmes et les hommes. Près de 30,0 % des personnes avaient moins de 20 ans, 34,5 % étaient âgées de 20 à 39 ans, 20,0 % avaient de 40 à 60 ans et 15,7 %, 60 ans et plus. Cette répartition selon l'âge était presque la même pour les personnes de chaque sexe sauf pour ce qui est des 55 ans et plus où les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, notamment chez les personnes âgées de 75 ans et plus.

---

[4] Gouvernement du Québec, Entente-cadre de développement entre le gouvernement du Québec et la région du Bas-Saint-Laurent, Québec, août 1989, pp. 35 à 37.

Tableau 1 - **Population totale selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe et rapport de la population de la région sur la population du Québec, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Femmes N	Hommes N	Total N	Total région / Total Québec %
0-4	7 165	7 500	14 665	3,4
5-9	8 405	8 850	17 255	3,7
10-14	7 440	7 850	15 290	3,5
15-19	7 600	8 095	15 695	3,3
20-24	8 800	9 110	17 910	3,1
25-29	9 640	9 595	19 235	3,1
30-34	9 360	9 455	18 815	3,3
35-39	8 300	8 435	16 735	3,1
40-44	6 445	6 790	13 235	2,9
45-49	5 010	4 985	9 995	2,8
50-54	4 675	4 460	9 135	2,8
55-59	5 185	4 605	9 790	3,0
60-64	5 155	4 475	9 630	3,3
65-69	4 280	3 870	8 150	3,6
70-74	3 445	2 880	6 325	3,5
75 et plus	5 170	3 715	8 885	3,7
Total N	106 075	104 670	210 745	3,2
%	50,3	49,7	100,0	---

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, chiffres traités par le Bureau de la statistique du Québec, tableau DM86A01.

1.2.1 La langue maternelle

Plus de 99,1 % des personnes de la région avaient une seule langue maternelle qui, dans 99,4 % des cas, était le français (tableau 2). Seulement 9,0 % des personnes avaient l'anglais comme langue maternelle et à peine 213 personnes avaient comme langue maternelle une langue différente du français et de l'anglais.

Tableau 2 - **Population totale selon certaines langues maternelles et le sexe, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Langue maternelle	Femmes N	Hommes N	Total N
Réponses uniques	105 435	103 550	208 985
Total des langues officielles	**105 330**	**103 440**	**208 770**
Français	104 795	103 005	207 800
Anglais	535	435	970
Total des langues non officielles	**105**	**110**	**215**
Langues autochtones	0	0	0
Italien	20	20	40
Allemand	20	5	25
Polonais	5	15	20
Arabe	10	15	25
Vietnamien	10	10	20
Autres	40	45	85
Réponses multiples	**745**	**1 110**	**1 855**
Population totale	**106 180**	**104 660**	**210 840**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, statistiques traitées par le Bureau de la statistique du Québec, tableau MT86A01.

1.2.2 Les personnes immigrées

La proportion de personnes immigrées dans la région du Bas-Saint-Laurent était plutôt faible, soit 0,6 % de la population de la région (tableau 3). Les personnes immigrées, soit 645 femmes et 575 hommes, représentaient à peine près de 0,2 % des personnes immigrées de l'ensemble du Québec.

Tableau 3 - **Personnes immigrées selon le sexe, rapport des personnes immigrées sur la population de la région et rapport des personnes immigrées de la région sur les personnes immigrées au Québec, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

	Femmes	Hommes	Total
Personnes immigrées (N)	645	575	1 220
Personnes immigrées (%) / Population de la région	0,6	0,6	0,6
Personnes immigrées (%) / Personnes immigrées Québec	0,2	0,2	0,2

Sources: Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, tableau 7.

Statistique Canada. Recensement de 1986, chiffres traités par le Bureau de la statistique du Québec, tableau DM86A01.

1.3 Les faits saillants

. Le Bas-Saint-Laurent connait depuis quelques années un certain essoufflement sur le plan socio-économique car seul le secteur des services contribue à générer une certaine activité en fournissant 70,0 % des emplois.

. Francophone à 99,4 %, la population, qui compte pour moins de 3,2 % de la population totale du Québec, se répartissait équitablement entre les hommes et les femmes sauf chez les 55 ans et plus où les femmes sont légèrement plus nombreuses.

CHAPITRE 2 - LES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS[5]

En 1986, les personnes de 15 ans et plus faisant partie de ménages privés dans la région du Bas-Saint-Laurent totalisaient 79 535 femmes et 77 750 hommes. Le taux de féminité était légèrement inférieur à celui du Québec (50,6 % contre 51,5 %) en raison surtout d'une légère sous-représentation du groupe des 15 - 24 ans et des 35 - 44 ans qui affichaient des taux de féminité de 48,9 % et de 49,6 %.

La représentation des femmes de la région dans chacun des groupes d'âge était sensiblement la même que celle des femmes du Québec, sauf dans le groupe des 65 ans et plus. Bien que les femmes représentaient 53,5 % des personnes de la région âgées de 65 ans et plus, cette proportion était toutefois inférieure à celle observée au Québec (58,0 %).

Un examen plus attentif de la répartition des femmes de 15 ans et plus de la région montre que 20,2 % étaient âgées de 15 à 24 ans, près du quart (23,6 %) avaient de 25 à 34 ans, 18,3 % avaient de 35 à 44 ans, 11,8 % de 45 à 54 ans et 26,0 %, 55 ans et plus (tableau 4).

2.1 L'état matrimonial

Parmi les femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés, 61,9 % (49 260) étaient mariées, 25,4 % (20 145) étaient célibataires, 8,7 % (6 960) étaient veuves, 1,2 % (970) étaient séparées et 2,8 % (2 200) divorcées (tableau 5). La proportion de femmes mariées était plus élevée dans la région du Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec (61,9 % contre 58,4 %). Les proportions de femmes célibataires et de veuves étaient les mêmes ou presque tandis que les proportions de femmes séparées ainsi que de femmes divorcées étaient moindres dans cette région (séparées : 1,2 % contre 2,5 %; divorcées : 2,8 % contre 4,6 %).

---

[5] Un ménage privé représente la ou les personnes qui occupent un logement privé et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Tableau 4 - **Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'âge et le sexe et taux de féminité selon l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Taux de féminité	
					Région	Québec
	N	%	N	%	%	%
15-24	16 095	20,2	16 835	21,7	48,9	49,5
25-34	18 810	23,6	18 805	24,2	50,0	50,6
35-44	14 585	18,3	14 805	19,0	49,6	50,4
45-54	9 360	11,8	9 095	11,7	50,7	50,8
55-64	9 885	12,4	8 810	11,3	52,9	52,7
65 et plus	10 800	13,6	9 400	12,1	53,5	58,0
Total	**79 535**	**100,0**	**77 750**	**100,0**	**50,6**	**51,5**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Par ailleurs, les taux de féminité indiquent que 83,5 % des personnes veuves étaient des femmes, que les femmes représentaient 58,8 % des personnes séparées et 56,6 % des personnes divorcées et qu'elles étaient légèrement sous-représentées parmi les célibataires (45,0 %).

Enfin, on remarque que 79,2 % des célibataires étaient âgées de 15 à 34 ans, que les deux groupes d'âge où on retrouvait les plus fortes proportions de femmes mariées étaient les 25 à 34 ans (28,6 %) et les 35 à 44 ans (23,7 %) et que 88,4 % des veuves avaient 55 ans ou plus. Pour leur part, les femmes séparées et les femmes divorcées se retrouvaient surtout dans le groupe d'âge des 25 à 44 ans (62,8 % et 66,8 %) et, notamment, parmi les 35 à 44 ans (33,5 % et 41,4 %).

Tableau 5 - **Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et taux de féminité selon l'état matrimonial, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Célibataires % N	Mariées %	Veuves %	Séparées %	Divorcées %	%	Total N
15-24	60,2	8,0	0,0	2,1	0,7	20,2	16 095
25-34	19,0	28,6	0,7	29,3	25,4	23,6	18 810
35-44	7,2	23,7	3,0	33,5	41,4	18,3	14 585
45-54	4,4	15,1	7,9	9,8	16,8	11,8	9 360
55-64	4,1	14,3	22,6	19,1	12,3	12,4	9 885
65 et plus	5,1	10,3	65,8	6,2	3,4	13,6	10 800
Total N	**20 145**	**49 260**	**6 960**	**970**	**2 200**	---	**79 335**
%	**25,4**	**61,9**	**8,7**	**1,2**	**2,8**	---	**100**
Total Québec (%)	25,4	58,4	9,1	2,5	4,6	100,0	2 601 510
Taux de féminité région (%)	**45,0**	**49,9**	**83,5**	**58,8**	**56,6**	**50,6**	---

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

2.2 La situation familiale

La variable **situation familiale** donne un éclairage intéressant de la situation des femmes dans les ménages privés puisqu'elle distingue les femmes qui font partie d'une famille de recensement[8] de celles qui n'en font pas partie et qu'elle situe les femmes des familles de recensement selon leur position dans la famille. Ainsi, on peut voir au tableau 6 que 84,7 % des femmes faisaient partie d'une famille de recensement : 61,4 % (48 840) étaient conjointes, 16,4 % (13 065) étaient des enfants célibataires et 6,9 % (5 505) étaient des mères sans

[8] La famille de recensement comprend une conjointe et un conjoint (mariés légalement ou vivant en union libre) avec ou sans enfants jamais mariés et de tout âge, ou un parent seul avec ou sans enfants de tout âge mais jamais mariés vivant dans le même logement.

conjoint. Par ailleurs, 15,3 % (12 125) des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés ne faisaient pas partie d'une famille de recensement. Lorsqu'on compare cette répartition avec celle des femmes du Québec, on constate que la proportion des conjointes était plus élevée dans la région du Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec (61,4 % contre 57,6 %), tandis que les femmes hors famille s'y retrouvaient en proportion moindre (15,3 % contre 19,2 %).

Tableau 6 - **Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de féminité selon la situation familiale, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge conjoint	Conjointes	Mères sans famille	Femmes hors famille	Enfants célibataires	Total	
	%	%	%	%	%	N
15-24	8,1	3,5	11,5	81,0	20,2	16 095
25-34	28,8	21,4	15,9	12,4	23,6	18 810
35-44	23,8	24,0	9,3	3,9	18,3	14 585
45-54	15,1	13,4	8,2	1,8	11,8	9 360
55-64	14,3	17,2	15,4	0,8	12,4	9 885
65 et plus	9,9	20,5	39,7	0,1	13,6	10 800
Total N	**48 840**	**5 505**	**12 125**	**13 065**	---	**79 535**
%	**61,4**	**6,8**	**15,3**	**16,4**	---	**100**
Total Québec (%)	57,6	8,0	19,2	15,2	100,0	2 601 510
Taux de féminité région (%)	**49,9**	**84,8**	**56,8**	**41,4**	**50,6**	---

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 2.

Selon le taux de féminité, si les femmes étaient surreprésentées parmi les parents uniques (84,8 %), elles étaient sous-représentées parmi les enfants célibataires (41,4 %). De plus, on retrouvait légèrement plus de femmes que d'hommes parmi les personnes hors famille (56,8 %).

Pour ce qui est de l'âge des femmes selon leur situation familiale, on peut constater que les conjointes étaient surtout âgées de 25 à 44 ans (52,6 %), que les mères sans conjoint se retrouvaient elles aussi à 45,4 % parmi les 25 à 44 ans ainsi que chez les 65 et plus (20,5 %). Finalement, on remarque qu'une proportion élevée de femmes hors famille avaient 65 ans et plus (39,7 %) tandis que 81,0 % des enfants célibataires étaient âgés de 15 à 24 ans.

2.3 Le statut de conjointe et la présence d'enfants

Les conjointes dans les familles de recensement se distinguent selon qu'elles sont mariées légalement ou qu'elles sont en union libre, et selon qu'elles ont des enfants ou non (tableau 7). En 1986, dans la région du Bas-Saint-Laurent, 87,6 % des conjointes étaient mariées légalement et 12,4 % étaient des conjointes de fait, proportions qui étaient relativement semblables dans l'ensemble du Québec (87,5 % et 12,5 %). La région comptait toutefois une proportion légèrement plus élevée de conjointes avec enfants (67,5 %) que dans l'ensemble du Québec (64,2 %). Les mères étaient davantage représentées parmi les conjointes légales que parmi les conjointes de fait. En effet, 71,3 % des conjointes légales avaient des enfants comparativement à 40,3 % des conjointes de fait. Près de 65,0 % des conjointes mariées légalement et qui avaient des enfants en 1986 étaient âgées entre 25 et 44 ans. Les conjointes de fait avec enfants étaient en moyenne légèrement plus jeunes puisque 69,9 % d'entre elles avaient moins de 34 ans.

Pour ce qui est des conjointes sans enfant, les femmes mariées légalement se retrouvaient à près de 60,0 % chez les 55 ans et plus tandis que 81,2 % des conjointes de fait avaient moins de 35 ans.

Tableau 7 - Conjointes dans les familles de recensement selon le statut, la présence d'enfants à la maison et l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986

Groupe d'âge	Conjointes légales		Conjointes de fait		Total
	avec enfants N	sans enfant N	avec enfants N	sans enfant N	N
15-24	995	1 040	385	1 455	3 875
25-34	9 730	1 665	1 320	1 480	14 195
35-44	10 110	850	555	315	11 830
45-54	5 540	1 475	120	155	7 290
55-64	3 290	3 505	50	80	6 925
65 et plus	970	3 780	10	130	4 890
Total N	**30 635**	**12 315**	**2 440**	**3 615**	**49 005**
%	**62,5**	**25,1**	**5,0**	**7,4**	**100,0**
Total Québec (%)	59,6	27,9	4,6	7,9	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

2.4 L'âge des enfants à la maison

Les tableaux 8 et 9 répartissent les mères sans conjoint et les conjointes avec enfants selon leur âge et l'âge des enfants à la maison. En additionnant les femmes dont tous les enfants ont moins de 6 ans et celles qui ont à la fois des enfants de moins de 6 ans et de 6 ans et plus, on constate que la proportion de mères ayant des enfants de moins de six ans était plus élevée parmi les conjointes (tableau 9) que parmi les mères sans conjoint (tableau 8). En effet, 37,1 % des conjointes avec enfants avaient au moins un enfant de moins de 6 ans comparativement à 16,3 % pour les mères sans conjoint. Il est intéressant de noter que 20,4 % des mères sans conjoint ayant au moins un enfant de moins de six ans étaient âgées de 15 à 24 ans, alors que cette proportion était de 11,0 % pour les conjointes avec enfants. Enfin, on remarque que la proportion de mères sans conjoint qui ont des enfants de plus de six ans est légèrement plus élevée dans le Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec (83,7 % contre 79,2 %),

tandis qu'à l'inverse, les mères sans conjoint dont tous les enfants ont moins de 6 ans s'y retrouvent en proportion moindre (10,4 % contre 14,3 %).

Tableau 8 - **Mères sans conjoint dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, et taux de féminité des familles monoparentales selon l'âge des enfants, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Tous les enfants âgés de moins de 6 ans N	Enfants de moins de 6 ans et de 6 ans ou plus N	Tous les enfants âgés de 6 ans ou plus N	Total N
15-24	190	0	40	230
25-34	340	235	625	1 200
35-44	65	100	1 195	1 360
45 et plus	0	0	2 925	2 925
Total N	**595**	**335**	**4 785**	**5 715**
%	**10,4**	**5,9**	**83,7**	**100,0**
Total Québec (%)	14,3	6,5	79,2	(209 010) 100,0
Taux de féminité région (%)	95,2	80,7	80,1	81,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

Tableau 9 - Conjointes dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région du Bas-Saint-Laurent - Québec, 1986

Groupe d'âge	Tous les enfants âgés de moins de 6 ans N	Enfants de moins de 6 ans et de 6 ans ou plus N	Tous les enfants âgés de 6 ans ou plus N	Total N
15-24	1 275	70	25	1 370
25-34	5 010	3 600	2 440	11 050
35-44	395	1 855	8 420	10 670
45 et plus	15	40	9 915	9 970
Total N	**6 695**	**5 565**	**20 800**	**33 060**
%	**20,3**	**16,8**	**62,9**	**100,0**
Total Québec (%)	21,4	14,2	64,4	(961 200) 100,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

2.5 Le nombre d'enfants à la maison

La répartition des familles selon le nombre d'enfants à la maison (tableau 10) montre que 38,4 % (15 260 / 40 190) des familles avec enfants en avaient un seul, que 38,4 % (15 450 / 40 190) en comptaient deux, que 17,0 % (6 780 / 40 190) en avaient trois et que 6,4 % (1 955 + 450 + 205 / 40 190) en comptaient quatre ou plus. Fait à noter, les familles biparentales avaient un nombre moyen d'enfants inférieur à celui des familles monoparentales. En effet, le nombre moyen d'enfants dans les familles épouse/époux était de 1,36 contre 1,64 pour les familles à parent unique. Cependant, si on exclut les familles épouses/époux sans enfant, le nombre moyen d'enfants dans les familles biparentales s'élève à 2,0. De plus, 93,5 % des enfants faisant partie de familles biparentales étaient âgés de 24 ans ou moins alors que cette proportion était de 82,0 % pour les familles monoparentales.

Près de 80,6 % des familles monoparentales avaient une femme comme chef et, parmi celles-ci, 14,2 % avaient 3 enfants.

Tableau 10 - **Familles de recensement dans les ménages privés selon le nombre d'enfants à la maison et la structure familiale, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Nombre d'enfants		Familles Biparentales	Familles monoparentales			Total
			Parent masculin	Parent féminin	Total	
		N	N	N	N	N
0		15 880	0	0	0	15 880
1		11 180	805	3 275	4 080	15 260
2		13 460	350	1 640	1 990	15 450
3		6 150	135	585	720	6 870
4		1 735	60	160	220	1 955
5		380	20	50	70	450
6 et plus		180	5	20	25	205
Total des familles avec enfants	**N**	**33 085**	**1 375**	**5 730**	**7 105**	**40 190**
	%	**87,3**	**3,4**	**14,2**	**17,6**	**100,0**
Total des familles avec enfants Québec	**N**	**961 255**	**44 110**	**208 630**	**252 805**	**1 214 065**
	%	**79,2**	**3,6**	**17,0**	**20,8**	**100,0**
Total des familles		**48 965**	**1 375**	**5 730**	**7 105**	**56 070**
Total des enfants de moins de 24 ans		62 020	1 710	6 950	8 660	70 680
Total des enfants		**66 365**	**2 260**	**9 385**	**11 645**	**78 010**
Nombre moyen d'enfants par famille		1,36	1,64	1,64	1,64	1,39
Nombre moyen d'enfants par famille Québec		1,22	1,55	1,56	1,56	1,27

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, chiffres traités par le Bureau de la statistique du Québec, tableau CF86A02.

2.6 Le niveau de scolarité

Lorsqu'on compare la répartition des femmes et des hommes dans les ménages privés selon le niveau de scolarité (tableau 11), on constate que les femmes étaient légèrement moins scolarisées que les hommes. En effet, bien qu'une proportion similaire d'hommes et de femmes avaient moins d'une 9e année et que 43,4 % d'entre elles avaient fait des études secondaires contre 40,4 % des hommes, on retrouvait une plus grande proportion d'hommes que de femmes à avoir fait des études collégiales (20,0 % contre 18,1 %) et universitaires (10,4 % contre 9,4 %).

Tableau 11 - **Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe et le niveau de scolarité, et taux de féminité selon le niveau de scolarité, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Niveau de scolarité	Femmes %	Hommes %	Taux de féminité Région %	Taux de féminité Québec %
Moins d'une 9e année	29,2	29,2	50,5	54,5
9e à 13e année	43,3	40,4	52,2	53,0
Études collégiales	18,1	20,0	48,0	50,0
Études universitaires	9,4	10,4	48,1	44,6
Total %	100,0	100,0	50,5	51,4
N	79 535	77 750	---	---

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Par rapport aux femmes du Québec, les femmes de la région du Bas-Saint-Laurent étaient légèrement sous-représentées parmi les personnes ayant fait des études collégiales (taux de féminité : 48,0 % contre 50,0 %). Par contre, bien que sous-représentées parmi les personnes ayant étudié à l'université (48,1 %), les femmes de la région étaient mieux représentées dans ce groupe que l'ensemble des Québécoises (44,6 %). La présence d'une institution universitaire dans la

région est certainement liée à cette représentation équilibrée des femmes parmi les universitaires.

L'examen de la répartition des femmes dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge (tableau 12) nous apprend que 78,0 % de celles ayant moins d'une 9e année de scolarité étaient âgées de 45 ans ou plus, que les femmes ayant fait des études secondaires étaient âgées de moins de 45 ans dans une proportion de 76,4 %, que 64,8 % des femmes ayant étudié au collégial étaient âgées de 15 à 34 ans et, enfin, que 65,9 % de celles ayant fréquenté l'université avaient de 25 à 44 ans.

Tableau 12 - **Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Moins d'une 9e année %	9e à 13e année %	Études collégiales %	Études universitaires %	Total %
15-24	3,0	27,5	32,2	17,7	20,2
25-34	6,1	29,5	32,6	34,2	23,6
35-44	12,9	19,4	17,5	31,7	18,3
45-54	17,5	9,4	8,9	10,4	11,8
55-64	27,1	7,4	5,1	4,1	12,4
65 et plus	33,4	6,8	3,8	1,9	13,6
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	23 240	34 405	14 415	7 475	79 535

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Par ailleurs, comme une certaine fraction des femmes de 15 à 24 ans n'avaient pas encore terminé leurs études et que ce groupe d'âge comptait la plus faible proportion de personnes ayant moins d'une neuvième année, on peut penser que la proportion des femmes scolarisées augmentera dans les prochaines années.

2.7 Les faits saillants

. Représentant une proportion de femmes mariées plus élevée que dans l'ensemble du Québec (61,9 % contre 58,4 %), les conjointes avec enfants (mariées ou non) y étaient aussi plus nombreuses (67,5 % contre 64,2 %).

. Les femmes connaissaient moins de désunions que dans l'ensemble de la province (divorcées : 2,8 % contre 4,6 %; séparées : 1,2 % contre 2,5 %), bien qu'elles comptaient pour 80,6 % des familles monoparentales.

. Enfin, la présence d'une institution universitaire dans la région semble avoir contribué à augmenter le pourcentage de femmes qui ont fait des études universitaires, 48,1 % contre 44,6 % pour l'ensemble du Québec.

CHAPITRE 3 - LE REVENU PERSONNEL ET FAMILIAL DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS

3.1 Selon la situation familiale

Parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés, ce sont les enfants célibataires qui comptaient le revenu personnel moyen le plus faible (3 519 $). Les conjointes disposaient en moyenne de 7 [illegible] $ de revenu tandis que les mères sans conjoint et les femmes hors famille avaient environ 10 500 $ de revenu personnel (tableau 13).

Si l'on compare ce revenu avec celui des hommes ayant la même situation familiale, il faut souligner que le revenu moyen des conjointes représentait 34,8 % de celui des conjoints, que celui des mères sans conjoint égalait 59,8 % de celui des pères sans conjointe, que le revenu moyen des femmes célibataires atteignait 64,6 % de celui des hommes célibataires et que le revenu moyen des femmes hors famille était celui qui se rapprochait le plus du revenu des hommes ayant la même situation familiale (90,2 %).

Si l'on considère le revenu familial selon la situation des femmes dans la famille, on constate que ce sont les enfants célibataires qui faisaient partie des familles ayant le revenu moyen le plus élevé (33 337 $). Les conjointes pour leur part pouvaient bénéficier d'un revenu familial de 30 088 $, tandis que les mères sans conjoint vivaient dans les familles dont le revenu moyen familial était le plus faible, soit 16 266 $.

3.2 Selon l'état matrimonial

Les écarts entre les revenus moyens des femmes faisant partie des ménages privés sont moins significatifs selon l'état matrimonial que selon la situation familiale. Ce sont les femmes célibataires qui avaient le plus faible revenu personnel (6 506 $), suivies des femmes mariées (7 248 $), des veuves (9 158 $), des séparées (10 419 $) et, finalement, des femmes divorcées (11 482 $) (tableau 14).

Tableau 13 - **Revenu personnel et familial des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Conjointes	Mères sans conjoint	Femmes hors famille	Enfants célibataires	Total
	$	$	$	$	$
Revenu personnel					
15-24	5 675	5 694	5 658	2 009	3 263
25-34	8 758	9 959	13 210	9 088	9 318
35-44	9 153	13 408	18 097	12 181	10 332
45-54	5 922	10 393	14 947	12 778	7 409
55-64	3 873	8 857	8 646	6 490	5 279
65 et plus	6 485	8 928	9 470	6 651	8 071
Total	7 252	10 295	10 750	3 519	7 383
Revenu F/H (%)	34,8	59,8	90,2	64,6	46,0
Total Québec	9 054	12 330	12 516	4 600	9 303
Revenu F/H (%) Québec	35,3	52,0	79,3	74,5	46,7
Revenu familial					
15-24	20 790	6 301		33 591	29 735
25-34	30 987	9 961		33 943	29 777
35-44	36 751	14 610		31 159	34 312
45-54	34 736	16 921		26 092	32 777
55-64	24 985	19 394		23 929	24 303
65 et plus	19 266	23 758		49 555	20 209
Total	30 088	16 266	s.o.	33 337	29 544
Total Québec	37 036	17 855	---	41 399	35 951

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1 et 2.

Note : Par définition, on ne peut fournir de données sur le revenu familial des femmes hors famille. Le revenu de l'ensemble des femmes ne tient donc compte que des conjointes, des mères sans conjoint et des enfants célibataires. Le revenu moyen est calculé pour toutes les femmes avec et sans revenu.

Tableau 14 - **Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Célibataires $	Mariées $	Veuves $	Séparées $	Divorcées $	Total $
15-24	2 475	5 675	s.o.	7 294	3 754	3 263
25-34	11 051	8 758	12 090	10 824	10 610	9 318
35-44	16 560	9 146	11 854	14 326	13 910	10 332
45-54	17 271	5 902	10 627	7 413	9 408	7 409
55-64	9 321	3 874	8 711	5 222	9 434	5 279
65 et plus	11 517	6 542	8 982	9 153	7 649	8 071
Total	**6 506**	**7 248**	**9 158**	**10 419**	**11 482**	**7 383**
Revenu F/H (%)	**92,9**	**34,9**	**83,4**	**69,5**	**73,1**	**46,0**
Total	8 119	9 067	10 953	12 650	13 823	9 303
Québec F/H (%)	90,4	35,5	71,5	59,4	62,2	46,7

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Note : Le revenu moyen est calculé pour les femmes avec et sans revenu.

Quel que soit le statut matrimonial, ces revenus étaient tous inférieurs à la moyenne québécoise à la même période et ce, pour un écart se situant entre 1 500 $ et 2 500 $.

Ce sont les femmes célibataires âgées de 35 à 54 ans qui obtenaient les revenus les plus élevés (autour de 17 000 $) alors que les revenus les plus faibles étaient ceux des célibataires et des divorcées de 15 à 24 ans de même que des femmes mariées de 55 à 64 ans (moins de 4 000 $).

Le rapport du revenu personnel moyen des femmes sur celui des hommes selon l'état matrimonial montre que les femmes mariées avaient 34,9 % du revenu moyen des hommes mariés, que le revenu moyen des femmes séparées atteignait 69,5 % de celui des hommes séparés, que les femmes divorcées disposaient de 73,1 % du revenu des hommes divorcés, que les veuves pouvaient compter sur 83,4 % du revenu des veufs et que les femmes célibataires, pour leur part, avaient des revenus équivalant à 92,9 % de celui des hommes célibataires.

3.3 Selon la scolarité

Tel que l'on peut s'y attendre, le revenu moyen des femmes de 15 ans et plus faisant partie des ménages privés croît avec le niveau de scolarité (tableau 15). Ainsi, les femmes comptant moins d'une neuvième année avaient un revenu moyen de 4 871 $, et celles ayant entre neuf et treize années de scolarité avaient 6 061 $ de revenu. Les femmes ayant complété des études collégiales obtenaient 9 112 $ et ce revenu grimpait à 17 938 $ pour celles qui avaient fait des études universitaires.

On peut toutefois constater que, bien que le rapport du revenu moyen des femmes sur celui des hommes s'élevait avec le niveau de scolarité, il n'atteignait que 57,9 % pour les personnes ayant étudié à l'université.

3.4 Selon la participation à la main-d'oeuvre

Le revenu total moyen des femmes des ménages privés faisant partie de la main-d'oeuvre en 1986 était supérieur à celui des femmes hors main-d'oeuvre, et ceci quels que soient la situation familiale et l'âge (tableau 16).

Tableau 15 - **Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Moins d'une 9e année $	9e à 13e année $	Études collégiales $	Études universitaires $	Total $
15-24	1 778	2 705	4 073	5 180	3 263
25-34	3 680	7 134	11 604	16 919	9 318
35-44	4 061	7 571	12 780	23 477	10 332
45-54	3 393	6 786	10 657	25 706	7 409
55-64	3 688	6 476	8 551	20 229	5 279
65 et plus	7 413	9 176	10 674	15 626	8 071
Total	**4 871**	**6 061**	**9 112**	**17 938**	**7 383**
Revenu F/H (%)	**38,2**	**43,2**	**52,8**	**57,9**	**46,0**
Total Québec	6 148	7 731	10 784	17 685	9 303
Revenu F/H (%)	40,8	46,0	52,2	55,7	46,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Note : Le revenu moyen est calculé pour les femmes avec et sans revenu.

Parmi les femmes participant à la main-d'oeuvre, ce sont les femmes hors famille qui avaient le revenu total moyen le plus élevé (15 104 $), suivies par les mères sans conjoint (14 998 $), les conjointes (12 389 $) et les enfants célibataires (6 150 $). Par rapport à l'ensemble du Québec, ces revenus accusaient toujours un écart de l'ordre de 1 500 $ à 2 000 $. Quelle que soit la situation familiale, ce sont les femmes âgées de 15 à 24 ans qui obtenaient les plus faibles revenus (3 819 $ à 7 169 $) tandis que celles âgées de 35 à 44 ans avaient généralement les revenus les plus élevés (14 692 $ à 21 725 $). Notons toutefois que le revenu moyen le plus élevé parmi les femmes participant à la main-d'oeuvre était celui des mères sans conjoint de 65 ans et plus (33 789 $).

Tableau 16 - **Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la participation à la main-d'oeuvre, la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Situation familiale et âge	Main-d'oeuvre	Hors main-d'oeuvre
Conjointes	$	$
15-24	7 169	1 837
25-34	12 616	1 601
35-44	14 692	1 448
45-54	11 790	1 389
55-64	11 594	2 257
65 et plus	12 454	6 389
Total	**12 389**	**2 586**
Revenu F/H (%)	**52,0**	**23,4**
Mères sans conjoint	$	$
15-24	6 595	4 867
25-34	12 123	7 266
35-44	17 837	7 690
45-54	16 753	6 215
55-64	14 572	7 281
65 et plus	33 789	8 830
Total	**14 998**	**7 615**
Revenu F/H (%)	**65,3**	**80,1**
Femmes hors famille	$	$
15-24	6 927	1 580
25-34	14 723	5 031
35-44	21 725	5 773
45-54	19 809	6 714
55-64	16 774	6 041
65 et plus	13 550	9 357
Total	**15 104**	**7 863**
Revenu F/H (%)	**100,3**	**104,5**
Enfants célibataires	$	$
15-24	3 819	543
25-34	10 817	3 640
35-44	18 843	4 615
45-54	19 665	2 903
55-64	9 719	8 372
65 et plus	0	0
Total	**6 150**	**1 006**
Revenu F/H (%)	**77,5**	**63,6**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

Pour ce qui est des femmes qui ne faisaient pas partie de la main-d'oeuvre, les femmes hors famille et les mères sans conjoint avaient un revenu légèrement supérieur à 7 500 $, les conjointes affichaient un revenu de 2 586 $ alors que celui des enfants célibataires était de 1 006 $. Sauf pour les conjointes qui voyaient le plus faible revenu aller aux femmes de 45 à 54 ans (1 389 $), les femmes de 15 à 24 ans avaient le plus faible revenu. Pour leur part, les femmes âgées de 65 ans et plus avaient, sauf pour les célibataires, les revenus les plus élevés (6 389 $ à 9 357 $).

3.5 Les faits saillants

. On constate que les revenus personnels et familiaux des femmes de la région se situent en deça de la moyenne québécoise avec un écart pouvant varier entre 1 500 $ et 2 000 $.

. Suivant leur situation familiale, ce sont surtout les mères sans conjoint et les femmes hors famille qui bénéficiaient des revenus personnels les plus élevés, quoique ces revenus équivalent aussi dans la plupart des cas à leur revenu familial.

. Bien que la scolarité plus élevée augmente le revenu moyen des femmes de la région, le rapport du revenu femmes/hommes n'atteignait que 57,9 % pour celles ayant complété des études universitaires en 1986.

. Parmi les femmes participant à la main-d'oeuvre, ce sont surtout les femmes âgées de 35 à 44 ans qui, quelle que soit leur situation familiale, obtenaient les revenus les plus élevés (14 692 $ et 21 725 $).

. Finalement, qu'elles soient sur le marché du travail ou non, ce sont les femmes de 15 à 24 ans qui avaient les revenus les plus faibles.

CHAPITRE 4 - LA PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS

4.1 Selon la situation familiale

En 1986, les taux moyens de participation à la main-d'oeuvre des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent étaient de 49,0 % pour les enfants célibataires, de 47,6 % pour les conjointes, de 39,4 % pour les femmes hors famille et de 37,0 % pour les mères sans conjoint (tableau 17). Ces taux étaient tous inférieurs par rapport à ceux de l'ensemble du Québec, notamment pour les mères sans conjoint (37,0 % contre 46,9 %) et les enfants célibataires (49,0 % contre 56,1 %). La comparaison des taux de participation des femmes avec ceux des hommes de la région montre que les femmes célibataires avaient le taux de participation se rapprochant le plus de celui des hommes (49,0 % contre 61,2 %), tandis que l'écart entre le taux de participation des conjointes et des conjoints était le plus élevé, atteignant près de 30 points de pourcentage (47,6 % contre 76,4 %).

De plus, des variations importantes semblent exister dans les comportements face au marché du travail suivant les groupes d'âge auxquels on fait référence pour une même situation familiale donnée. Ainsi, par exemple, le taux de participation des femmes célibataires âgées de 15 à 24 ans se situait à 44,8 % pour atteindre 76,5 % chez les 25 à 34 ans et se maintenir autour de 52,0 % pour les 35 à 55 ans. En ce qui a trait aux conjointes, on remarque que plus de 72,0 % de celles âgées de 15 à 24 ans et 64,9 % de celles ayant entre 25 et 34 ans étaient sur le marché du travail tandis que cette proportion diminuait sensiblement dans les groupes d'âges ultérieurs.

Les femmes d'un même groupe d'âge avaient également une participation différente au marché du travail selon leur situation familiale. Ainsi, par exemple, le taux de participation des femmes de 25 à 34 ans était de 84,5 % chez les femmes hors famille, de 76,5 % pour les célibataires, de 64,9 % pour les conjointes et de 55,4 % pour les mères sans conjoint.

Tableau 17 - **Taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de participation des hommes selon la situation familiale, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Conjointes	Mères sans conjoint	Femmes hors famille	Enfants célibataires	Total
	%	%	%	%	%
15-24	72,1	55,1	73,8	44,8	54,2
25-34	64,9	55,4	84,5	76,5	67,4
35-44	58,2	57,0	75,5	52,5	59,3
45-54	43,6	39,5	61,2	55,1	45,5
55-64	17,4	21,9	23,2	22,7	19,0
65 et plus	1,5	1,7	3,1	0,0	2,3
Total	**47,6**	**37,0**	**39,4**	**49,0**	**45,8**
Taux de participation au Québec	52,9	46,9	44,5	56,1	51,3
Taux de participation des hommes	**76,4**	**60,8**	**58,6**	**61,2**	**70,4**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

4.2 Selon le statut de conjointe et la présence d'enfants

D'après les données du tableau 18, les conjointes de fait participaient davantage à la main-d'oeuvre en 1986 que les conjointes légales. On comptait 82,8 % des conjointes de fait sans enfant et 60,7 % de celles avec enfants sur le marché du travail comparativement à 48,0 % des conjointes légales avec enfants et 33,9 % de celles sans enfant. Ces taux sont tous inférieurs à ceux de la moyenne québécoise, particulièrement pour les conjointes légales et de fait avec enfants dont le taux de participation à la main-d'oeuvre révèle un écart de plus de 5 points de pourcentage avec l'ensemble du Québec.

Tableau 18 - **Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes dans les familles de recensement selon le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, par groupe d'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Conjointes légales		Conjointes de fait	
	avec enfants %	sans enfant %	avec enfants %	sans enfant %
15-24	44,7	87,0	44,2	87,6
25-34	56,9	84,7	66,7	92,9
35-44	56,6	65,9	67,6	77,8
45-54	44,0	42,7	45,8	51,6
55-64	16,9	17,7	0,0	12,5
65 et plus	1,5	1,3	0,0	7,7
Total	**48,0**	**33,9**	**60,7**	**82,8**
Total Québec	53,3	41,1	66,8	83,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

On peut expliquer le plus faible taux de participation des épouses légales sans enfant par une forte représentation de celles-ci dans le groupe d'âge des 55 ans et plus (tableau 7) ainsi que par un plus faible taux de participation de ces dernières à la main-d'oeuvre, soit 17,7 % pour les 55 ans et plus et 1,3 % pour les 65 ans et plus.

Par ailleurs, on constate que ce sont les femmes sans enfant, de 15 à 34 ans, qu'elles soient mariées ou non, qui présentaient les taux de participation à la main-d'oeuvre les plus élevés (conjointes de fait : plus de 87,0 %; conjointes légales : plus de 84,0 %).

4.3 Selon l'âge des enfants à la maison

L'examen du taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes selon l'âge des enfants (tableau 19) montre que, dans l'ensemble, les conjointes participaient davantage à la main-d'oeuvre que les mères sans conjoint (48,9 % contre 37,0 %). Tant pour les conjointes que pour les mères seules, celles dont tous les enfants avaient moins de 6 ans avaient les plus forts taux de participation à la main-d'oeuvre (61,2 % et 56,3 %). Les taux de participation les plus faibles étaient pour leur part observés chez les femmes dont tous les enfants étaient âgés de 6 ans ou plus (conjointes : 44,8 %; mères sans conjoint : 33,5 %). Notons que ce sont les mères seules ayant uniquement des enfants de six ans et plus et âgées de 45 ans et plus qui avaient le taux de participation le plus faible de toutes les mères (18,6 %).

Tableau 19 - **Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes avec enfants et des mères sans conjoint selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Âge des mères	Tous les enfants âgés de moins de 6 ans	Enfants de moins de 6 ans et de 6 ans ou plus	Tous les enfants âgés de 6 ans ou plus	Total
Conjointes	%	%	%	%
15-24	45,5	42,9	0,0	44,6
25-34	65,1	48,3	58,0	58,1
35-44	64,6	52,8	57,7	57,1
45 et plus	0,0	50,0	30,7	30,7
Total	**61,2**	**49,8**	**44,8**	**48,9**
Mères sans conjoint				
15-24	44,7	s.o.	100,0	54,2
25-34	60,3	55,3	52,0	55,2
35-44	69,2	40,0	58,2	57,4
45 et plus	s.o.	s.o.	18,6	18,6
Total	**56,3**	**50,7**	**33,5**	**37,0**

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

4.4 Les faits saillants

. Les taux de participation à la main-d'oeuvre des Bas-Laurentiennes étaient tous inférieurs à ceux du Québec en 1986 et ce, quels que soient leur situation familiale, le statut de conjointe et la présence ou non d'enfants à la maison.

. Quelle que soit leur situation familiale, cette participation des femmes à la main-d'oeuvre régionale était moins grande que celle des hommes ayant les mêmes situations familiales pour la même période.

. Sauf pour les conjointes, ce sont surtout les femmes de 25 à 44 ans qui, quelle que soit leur situation familiale, présentaient les taux les plus élevés de participation.

. Les conjointes de fait, qu'elles aient des enfants on non, participaient davantage à la main-d'oeuvre que les conjointes légales.

. Les conjointes de 15 à 34 ans sans enfant, qu'elles soient mariées ou non, se distinguaient nettement de celles des autres groupes d'âge par une participation à la main-d'oeuvre active atteignant plus de 84,0 %.

. Fait étonnant, parmi les femmes ayant des enfants, ce sont celles dont tous les enfants avaient 6 ans et moins qui participaient le plus à la main-d'oeuvre régionale alors que les mères ayant uniquement des enfants de 6 ans ou plus étaient celles dont le taux de participation était le plus faible.

CHAPITRE 5 - LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE FÉMININE

5.1 L'âge, la scolarité et le statut professionnel

Selon les données du tableau 20, les Bas-Laurentiennes se comparaient à l'ensemble des Québécoises dans leur participation à la main-d'oeuvre en 1986 avec un taux de féminité de 40,0 % contre 42,0 %. La répartition des femmes faisant partie de la main-d'oeuvre selon l'âge se présentait de la façon suivante: 34,3 % avaient de 25 à 34 ans, 23,8 % avaient de 15 à 24 ans, 23,6 % de 35 à 44 ans, 11,9 % avaient entre 45 et 54 ans, et à peine 6,4 % avaient 55 ans et plus. On peut aussi remarquer que dans la région plus de 42,0 % de la main-d'oeuvre de 34 ans et moins était composée de femmes et que la représentation des femmes parmi les travailleurs et travailleuses diminuait après cet âge.

Un peu moins de la moitié des femmes qui participaient à la main-d'oeuvre avaient une scolarité de niveau secondaire, soit 44,6 %, 27,3 % avaient des études collégiales, 17,8 % des études universitaires et, finalement, près de 10,3 % n'avaient complété que des études primaires.

C'est la main-d'oeuvre ayant fréquenté l'université qui présentait la plus forte proportion de femmes (46,4 %), suivie par la main-d'oeuvre ayant fait des études collégiales (42,8 %), et par celle ayant complété des études secondaires (41,4 %). Seulement le quart de la main-d'oeuvre peu scolarisée (études primaires) était composée de femmes.

La grande majorité des femmes de la région étaient salariées (87,7 %). Par ailleurs, si les femmes étaient surreprésentées parmi les personnes effectuant un travail familial non rémunéré (71,2 %), elles étaient sous-représentées parmi les travailleurs et travailleuses autonomes (18,2 %) et surtout parmi les personnes employeures (14,3 %).

Tableau 20 - **Main-d'oeuvre féminine selon différentes caractéristiques sociales et taux de féminité selon ces caractéristiques, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Caractéristiques	Main-d'oeuvre féminine		Taux de féminité de la main-d'oeuvre
	N	%	%
Groupe d'âge			
15-24	8 835	23,8	46,5
25-34	12 710	34,3	42,1
35-44	8 730	23,6	38,9
45-54	4 415	11,9	35,3
55-64	2 040	5,5	27,1
65 et plus	320	0,9	31,8
Scolarité			
Moins d'une 9e année	3 805	10,3	25,7
9e à 13e année	16 520	44,6	41,4
Collégial	10 115	27,3	42,8
Universitaire	6 610	17,8	46,4
Statut professionnel			
Salariées	32 475	87,7	40,8
Autonomes	715	1,9	18,2
Employeuses	350	0,9	14,3
Travailleuses familiales non rémunérées	880	2,4	71,2
Inexpérimentées	2 630	7,1	48,2
Main-d'oeuvre totale	**37 050**	**100,0**	**40,0**
Main-d'oeuvre totale au Québec	1 349 420	---	42,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 6.

5.2 La situation familiale, le statut de conjointes et la présence d'enfants à la maison

Si on visualise les caractéristiques de la main-d'oeuvre féminine suivant la situation familiale en 1986, on constate que 63,4 % étaient des conjointes, 17,5 % des enfants célibataires, 13,3 % des femmes hors famille et 5,8 % des mères seules (tableau 21A).

Tableau 21A - **Main-d'oeuvre féminine selon la situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, et taux de féminité, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Situation familiale, statut de conjointe et présence d'enfants	Main-d'oeuvre féminine		Taux de féminité de la main-d'oeuvre
	N	%	%
Conjointes	23 260	63,4	38,3
légales avec enfants	14 610	62,8	36,3
légales sans enfant	4 175	17,9	40,2
de fait avec enfants	1 480	6,4	40,8
de fait sans enfant	2 995	12,9	48,2
Mères sans conjoint	2 125	5,8	72,3
Femmes hors famille	6 410	17,5	36,1
Enfants célibataires	4 885	13,3	46,7
Total	**36 680**	**100,0**	**39,9**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

Parmi les conjointes qui participaient à la main-d'oeuvre, 62,8 % étaient mariées légalement et avaient des enfants, 17,9 % étaient des conjointes légales sans enfant, 6,0 % étaient des conjointes de fait avec enfants et 12,8 % des conjointes de fait sans enfant.

Les mères sans conjoint étaient surreprésentées parmi les parents uniques participant à la main-d'oeuvre (72,3 %), situation qui était plutôt semblable

dans l'ensemble du Québec en 1986 (75,5 %). Les plus faibles taux de féminité de la main-d'oeuvre étaient observés pour leur part chez les enfants célibataires (36,1 %) et les conjointes légales avec enfants (36,3 %).

Tableau 21B - **Main-d'oeuvre féminine selon la situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, et taux de féminité, ensemble du Québec — Québec, 1986**

Situation familiale, statut de conjointe et présence d'enfants	Main-d'oeuvre féminine N	Taux de féminité de la main-d'oeuvre %
Conjointes	792 925	39,6
légales avec enfants	476 065	37,4
légales sans enfant	171 815	41,4
de fait avec enfants	45 995	42,5
de fait sans enfant	99 345	48,4
Mères sans conjoint	98 035	75,5
Femmes hors famille	221 990	40,3
Enfants célibataires	221 775	44,5
Total	**1 334 725**	**42,0**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

5.3 Le secteur d'activité économique

Il était toujours d'actualité de dire, en 1986, que les hommes et les femmes se répartissaient inégalement entre les grands secteurs d'activité économique (tableau 22). On retrouvait une représentation équilibrée des sexes (taux de féminité de 40,0 % à 60,0 %) dans six secteurs sur 25, à savoir dans les magasins d'alimentation (47,3 %), les assurances et affaires immobilières (44,4 %), dans l'hébergement (59,6 %), les services fournis aux entreprises (50,8 %), les services culturels et de loisirs (50,9 %) et dans les secteurs d'activité économique autres (47,2 %).

Tableau 22 - **Main-d'oeuvre selon le secteur d'activité économique et le sexe, et taux de féminité selon le secteur d'activité économique, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Secteur d'activité économique	Femmes N	Hommes N	Tauxde féminité %
Agriculture, forêts, chasse, pêche, mines	1 860	9 385	16,5
Industries des aliments et boissons	310	1 340	18,8
Industries textile, bonneterie et habillement	490	170	74,2
Autres conditions manufacturières	780	7 570	9,3
Construction, transport, entreposage	725	7 435	8,9
Communication et autres services publics	1 155	2 130	35,2
Commerces de gros	555	2 400	18,8
Magasins d'alimentation	1 575	1 755	47,3
Magasins de marchandises diverses	910	270	77,1
Magasins de vêtements	1 240	245	83,5
Autres commerces de détail	1 420	3 890	26,7
Institutions financières	1 465	775	65,4
Assurances et affaires immobilières	315	395	44,4
Écoles primaires et secondaires	3 265	1 820	64,2
Autres services d'enseignement	895	1 395	39,1
Hôpitaux	3 440	1 290	72,7
Autres services médicaux et sociaux	2 360	935	71,6
Restauration	2 740	1 180	69,9
Hébergement	1 085	735	59,6
Ménages privés	1 085	30	97,3
Autres services personnels	880	180	83,0
Services fournis aux entreprises	835	810	50,8
Services culturels, de loisirs et autres	1 435	1 385	50,9
Administration publique	1 975	3 265	37,7
Travailleur(euse)s non classé(e)s ailleurs	3 940	4 405	47,2
Total et taux moyen	**36 735**	**55 190**	**40,0**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7.

Les femmes étaient nettement sous-représentées dans les secteurs suivants: construction, transport et entreposage (8,9 %), industries manufacturières (9,3 %), agriculture, forêt, chasse, pêche et mines (16,5 %) et industries des aliments et commerces de gros (18,8 %).

Les secteurs d'activité économique où l'on retrouvait les plus fortes proportions de femmes étaient les ménages privés (97,3 %), les autres services

personnels (83,0 %), les magasins de marchandises diverses (77,1 %), les industries de textile (74,2 %), les hôpitaux (72,7 %), les autres services médicaux et sociaux (71,6 %) et la restauration (69,9 %).

5.4 La profession

On peut également constater une variation importante entre les grandes catégories professionnelles suivant le sexe des personnes (tableau 23). Sur 26 catégories professionnelles, seulement trois comprenaient une proportion équilibrée de travailleuses et travailleurs, à savoir les employés de bureau (53,1 %), les personnes inexpérimentées (47,7 %) et les travailleurs et travailleuses spécialisées dans la vente (41,7 %). Outre les domestiques qui étaient uniquement des femmes, on retrouvait parmi les professions les plus féminisées les sténographes et dactylographes (99,1 %), les travailleuses spécialisées dans le soin des enfants (98,6 %), les couturières (98,2 %), les caissières (94,7 %), les coiffeuses (90,2 %) et les infirmières diplômées (89,9 %).

Les femmes étaient nettement sous-représentées parmi les travailleurs et travailleuses du bâtiment, transport et manutention (3,8 %), les personnes travaillant dans la fabrication, le montage et la réparation (4,8 %), celles travaillant dans l'industrie de la transformation (7,4 %) et les travailleurs et travailleuses non classés ailleurs (7,7 %).

Tableau 23 - **Main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et taux de féminité selon la profession, région du Bas-Saint-Laurent - Québec, 1986**

Profession	Femmes N	Hommes N	Taux de féminité %
Directeur-trice, gérant-e, administrateur-trice	2 355	5 160	31,3
Trav. sciences naturelles, pures, sociales, artiste	1 785	3 310	35,0
Enseignant-e et personnel assimilé	3 075	1 950	61,2
Médecin, dentiste et autre spécialiste	150	435	25,6
Infirmier-ère autorisé-e diplômé-e	1 465	165	89,9
Infirmier-ère auxiliaire, aide-infirmier-ère	1 200	400	75,0
Autre personnel de la santé	685	180	79,2
Sténographe et dactylographe	3 450	30	99,1
Caissier-ère	1 770	100	94,7
Teneur-euse de livres, commis en comptabilité	1 865	470	79,9
Opérateur-trice machines de bureau et mécano.	175	40	81,4
Réceptionniste, hôte-esse d'accueil	815	400	67,1
Autre employé-e de bureau	1 650	1 455	53,1
Travailleur-euse spécialisé-e dans la vente	2 970	4 160	41,7
Domestique et personnel assimilé	640	0	100,0
Coiffeur-euse	645	70	90,2
Travailleur-euse spécialisé-e dans le soin des enfants	690	10	98,6
Travailleur-euse préparation aliments et boissons	3 275	1 165	73,8
Autre travailleur-euse spécialisé-e dans services	1 105	2 425	31,3
Travailleur-euse agriculture, pêche, forêts, mines	1 305	8 735	13,0
Travailleur-euse industrie de transformation et usineur-euse	385	4 840	7,4
Tailleur-euse, couturier-ère	540	10	98,2
Autre travailleur-euse fabrication, montage, réparation	215	4 250	4,8
Travailleur-euse du bâtiment, transports, manutention	410	10 320	3,8
Travailleur-euse non classé-e ailleurs	55	660	7,7
Travailleur-euse inexpérimenté-e	4 060	4 450	47,7
Total et taux moyen	**36 735**	**55 190**	**40,0**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7.

5.5 Le type d'emploi

En 1986, 71,1 % de la main-d'oeuvre féminine travaillait à temps plein et 28,9 % à temps partiel, comparativement à 89,5 % d'hommes travaillant à temps plein et 13,7 % à temps partiel (tableau 24A). Cette répartition des hommes et des femmes à temps plein ou partiel suivait sensiblement la moyenne québécoise.

Tableau 24A- **Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Type d'emploi	Conjointes Conjoints	Parents sans conjoint	Personnes hors famille	Enfants célibataires	Total	
	%	%	%	%	%	N
Femmes						
Temps plein	70,3	71,3	81,1	65,9	71,1	22 920
Temps partiel	29,7	28,7	18,9	34,1	28,9	9 295
Total %	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**32 215**
N	**21 130**	**1 675**	**4 435**	**4 975**		
Hommes						
Temps plein	92,8	90,9	86,6	78,5	89,5	45 320
Temps partiel	7,2	9,1	13,4	21,5	10,5	5 300
Total %	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**---**
N	**35 670**	**765**	**4 835**	**9 350**	**---**	**50 620**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 5.

Tableau 24B - Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, ensemble du Québec – Québec, 1986

Type d'emploi	Conjointes Conjoints	Parents sans conjoint	Personnes hors famille	Enfants célibataires		Total
	%	%	%	%	%	N
Femmes						
Temps plein	72,5	78,0	82,3	61,7	72,9	879 905
Temps partiel	27,5	22,0	17,7	38,3	27,1	327 495
Total %	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	--- ---
N	**736 675**	**83 645**	**204 090**	**182 990**		**1 207 400**
Hommes						
Temps plein	93,9	93,2	86,9	70,2	89,1	1 534 555
Temps partiel	6,1	6,8	13,1	29,8	10,9	188 395
Total %	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	--- ---
N	**1 166 740**	**29 475**	**247 210**	**279 525**	---	**1 722 950**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 5.

Autant chez les femmes que chez les hommes, les enfants célibataires affichaient le plus fort pourcentage de personnes occupant un emploi à temps partiel (34,1 % et 21,5 %). Pour les femmes, on constate également que 29,7 % des conjointes travaillaient à temps partiel et que le pourcentage de travailleuses à temps partiel était de 28,7 % pour les mères sans conjoint et de 18,9 % pour les femmes hors famille.

5.6 La main-d'oeuvre en chômage

5.6.1 Selon le sexe

Lors du recensement de 1986, 18,7 % de la main-d'oeuvre totale de la région du Bas-Saint-Laurent était en chômage comparativement à 13,0 % au Québec

(tableau 25). Le taux de chômage affectait légèrement plus les hommes (19,2 %) que les femmes (18,1 %) alors que, dans l'ensemble du Québec, les femmes étaient davantage touchées par le chômage (14,4 % contre 12,0 %).

Tableau 25 - **Main-d'oeuvre en chômage, taux de chômage et taux de féminité, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

	Femmes	Hommes	Total
Main-d'oeuvre en chômage (N)	6 635	10 570	17 205
Taux de chômage (%)	18,1	19,2	18,7
Taux de féminité de la main-d'oeuvre en chômage (%)	38,6	---	---
Taux de féminité de la main-d'oeuvre (%)	40,0	---	---
Taux de chômage au Québec (%)	14,4	12,0	13,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7 et 8.

5.6.2 Selon la présence d'enfants à la maison

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes seules, chefs de famille, étaient proportionnellement plus affectées par le chômage en 1986 (25,0 %) que les conjointes avec ou sans enfants (autour de 16,0 %). Notons que les taux de chômage précédents étaient plus élevés que ceux des mères sans conjoint et des conjointes au Québec (19,0 % et 12,7 %).

Le taux de chômage était particulièrement élevé chez les mères de 15 à 24 ans, 53,8 % des mères sans conjoint et 37,4 % des conjointes avec enfants étant en chômage (tableau 26). Les conjointes de 35 à 44 ans étaient pour leur part les moins affectées par le chômage en 1986 (avec enfants : 12,3 %; sans enfant : 11,2 %).

Tableau 26 - **Taux de chômage des conjointes avec ou sans enfants et des mères sans conjoint selon l'âge, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Conjointes avec enfants %	Conjointes sans enfant %	Mères sans conjoint %
15-24	37,4	20,2	53,8
25-34	18,4	14,2	35,3
35-44	12,3	11,2	17,9
45 et plus	14,4	13,9	15,6
Total %	16,1	15,6	25,0
N	2 606	1 118	530
Total Québec %	12,7	11,4	19,0
N	66 301	30 912	18 626

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

5.7 Les faits saillants

La main-d'oeuvre féminine de la région présentait les caractéristiques suivantes:

. Elle représentait 40,0 % de la main-d'oeuvre;

. 81,7 % avaient de 15 à 44 ans;

. 71,9 % avaient fait des études secondaires ou collégiales;

. 87,7 % étaient des salariées;

. 63,4 % étaient des conjointes, principalement des conjointes avec enfants (69,2 %);

. Les secteurs où on retrouvait le plus grand nombre de travailleuses étaient les hôpitaux, les écoles primaires et secondaires, la restauration et les autres services médicaux et sociaux;

. Les professions dans lesquelles on retrouvait le plus grand nombre de travailleuses étaient travailleuses inexpérimentées, sténographes et dactylographes, travailleuses dans la préparation des aliments et des boissons, enseignantes et vendeuses;

. 28,9 % des travailleuses occupaient un emploi à temps partiel;

. 18,1 % étaient en chômage, notamment les femmes avec enfants de 15 à 24 ans.

CHAPITRE 6 - LE REVENU D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE

6.1 Selon la profession

Si on étudie les revenus moyens de la main-d'oeuvre féminine en regard du secteur professionnel (tableau 27), on constate que les professions pour lesquelles les femmes avaient les revenus les plus élevés en 1986 étaient : médecin et dentiste (29 431 $), enseignante (21 946 $), autre personnel de la santé (21 059 $) et infirmière diplômée (19 463 $).

Celles qui occupaient les professions les moins rémunératrices se retrouvaient, entre autres, parmi les travailleuses spécialisées dans le soin des enfants (3 396 $), les domestiques (4 108 $), les travailleuses en agriculture, pêche, forêt, mines (5 563 $) et les travailleuses spécialisées dans les services (6 500 $).

Deux professions étaient uniquement occupées par des femmes, soient les travailleuses spécialisées dans les soins des enfants et les domestiques. Pour toutes les autres professions sauf deux (couturière et travailleuse non classée ailleurs), le revenu moyen des femmes était inférieur à celui des hommes. Dans certains cas, le revenu égalait moins de la moitié de celui des hommes, notamment dans la vente (39,0 %), la médecine générale et dentaire (41,5 %) et l'agriculture, la pêche, les forêts et les mines (45,9 %).

Par ailleurs, les professions où le revenu des femmes se rapprochait le plus de celui des hommes étaient : opératrice de machines de bureau (96,7 %), caissière (96,6 %), infirmière diplômée et personnel de la santé autre (87,2 % chacun), et autre employée de bureau (82,2 %).

Tableau 27 - **Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Profession	Femmes $	Hommes $	Revenu F/H %
Directeur-trice, gérante, administrateur-trice	16 864	28 113	59,9
Trav. sciences naturelles, pures, sociales, artistes	12 000	21 429	56,0
Enseignant-e et personnel assimilé	21 946	31 211	70,3
Médecin dentiste et autre spécialiste	29 431	70 886	41,5
Infirmier-ère autorisé-e diplômé-e	19 463	22 297	87,2
Infirmier-ère auxiliaire aide-infirmier-ère	13 039	15 514	84,0
Autre personnel de la santé	21 059	24 142	87,2
Sténographe et dactylographe	12 233	24 527	49,8
Caissier-ère	7 787	8 055	96,6
Teneur-euse de livres, commis en comptabilité	11 972	16 294	73,4
Opérateur-trice machines de bureau et mécano	14 215	14 689	96,7
Réceptionniste, hôte-essse d'accueil	12 548	18 682	67,1
Autre employé-e de bureau	13 214	16 056	82,2
Travailleur-euse spécialisée-e dans la vente	7 853	20 108	39,0
Domestique et personnel assimilié	4 1080	0	s.o.
Coiffeur-euse	9 985	17 070	58,4
Travailleur-euse spécialisé-e dans le soin des enfants	3 396	0	s.o.
Travailleur-euse préparation aliments et boissons	8 165	17 168	47,5
Autre travailleur-euse spécialisé-e dans services	6 500	12 746	51,0
Travailleur-euse agriculture, pêche, forêts, mines	5 563	12 104	45,9
Travailleur-euse industrie de transformation et usineur-euse	7 365	15 679	46,9
Tailleur-euse, couturier-ère	7 992	7 309	109,3
Autre travailleur-euse fabrication, montage, réparation	7 943	15 585	50,9
Travailleur-euse du bâtiment, transports, manutention	9 504	18 128	52,4
Travailleur-euse non classé-e ailleurs	9 855	9 268	106,3
Travailleur-euse inexpérimenté-e	9 508	12 070	78,7
Revenu et % moyen	**12 133**	**18 793**	**64,5**
Revenu et % moyen Québec	13 549	22 503	60,2

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7.

6.2 Selon le type d'emploi

Tout comme pour l'ensemble du Québec, quel que soit le type d'emploi auquel on réfère, le revenu moyen de la main-d'oeuvre féminine était toujours inférieur à celui des hommes du Bas-Saint-Laurent en 1986 (tableau 28).

Tableau 28 - **Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre féminine selon l'âge et le type d'emploi, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région du Bas-Saint-Laurent – Québec, 1986**

Groupe d'âge	Temps plein		Temps partiel		Total	
	$	Revenu F/H %	$	Revenu F/H %	$	Revenu F/H %
15-24	6 484	82,6	3 975	89,9	5 540	79,4
25-34	13 891	74,4	9 139	90,4	12 688	71,0
35-44	18 366	73,2	9 680	70,7	15 824	64,6
45-54	17 127	70,1	8 319	73,0	14 547	61,8
55-64	14 660	72,8	8 417	74,1	12 656	65,4
65 et plus	15 277	111,9	3 428	66,6	10 085	90,4
Total	**14 001**	**70,1**	**7 728**	**90,8**	**12 124**	**64,6**
Total Québec	**16 051**	**65,0**	**7 935**	**83,0**	**13 818**	**60,1**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 5.

Les femmes qui travaillaient à temps plein gagnaient en moyenne 14 100 $, ce qui représentait 70,1 % du revenu des hommes. Pour celles qui occupaient un emploi à temps partiel, le revenu était de 7 728 $ et représentait 90,8 % du revenu moyen des hommes.

Fait à noter, même si le salaire moyen des Bas-Laurentiennes et des Bas-Laurentiens était inférieur à la moyenne québécoise (temps plein 14 001 $ contre 16 051 $ et temps partiel 7 728 $ contre 7 935 $), le rapport du revenu des

femmes sur celui des hommes était plus élevé dans la région qu'au Québec (70,1 % contre 65,0 % pour les temps plein et 90,8 % contre 83,0 % pour les temps partiel).

Ce sont les femmes de 65 ans et plus occupant un emploi à temps plein qui obtenaient le revenu moyen le plus rapproché de celui des hommes, surpassant même celui-ci (111,9 %), suivies par les jeunes femmes de 15 à 24 ans qui pouvaient compter sur 82,6 % du revenu moyen des hommes.

Chez les travailleuses à temps partiel, les femmes de 15 à 34 ans obtenaient 90,0 % du salaire moyen des hommes tandis que celles âgées de 35 à 44 ans en étaient le plus éloignées avec 70,7 %.

6.3 Les faits saillants

. Le salaire moyen des femmes équivalait à 64,5 % de celui des hommes en 1986 alors que cette proportion était de 59,8 % pour l'ensemble des Québécoises.

. Ce sont les femmes occupant les professions de médecin, dentiste ou autre personnel de la santé qui obtenaient les salaires les plus élevés tandis que ce sont les travailleuses agricoles, les domestiques et les travailleuses spécialisées dans le soin des enfants qui étaient parmi les professions les moins rémunératrices.

. Finalement, ce sont les femmes âgées de 65 ans et plus occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel qui obtenaient le revenu moyen le plus rapproché de celui des hommes, et surpassant même celui-ci chez les temps plein (111,9 %).

CONCLUSION

En 1986, la région du Bas-Saint-Laurent comptait 79 535 femmes de 15 ans et plus et celles-ci représentaient 50,6 % de la population de la région. Comparativement aux femmes du Québec, elles se répartissaient également dans les différents groupes d'âge à l'exception de celui des 65 ans et plus.

Concernant l'état matrimonial, les femmes de la région étaient surtout mariées (61,9 %) et célibataires (25,4 %). Les proportions de veuves et de célibataires étaient presque les mêmes qu'au Québec alors que celles des femmes séparées et divordées y étaient moindre.

Les données recueillies révèlent que 84,8 % des femmes de la région vivaient dans une famille de recensement comparativement à 80,8 % des Québécoises.

La proportion des conjointes (61,4 %) était plus élevée qu'au Québec (57,6 %) mais leur répartition selon qu'elles étaient mariées légalement (87,6 %) ou en union de fait (12,4 %) était semblable à celle du Québec (87,5 % et 12,5 %). De plus, 67,5 % des conjointes avaient des enfants, proportion légèrement plus élevée qu'au Québec (64,2 %). Notons que la proportion de conjointes ayant au moins un enfant de moins de six ans était plus élevée dans la région qu'au Québec (37,1 % contre 35,6 %).

Les familles du Bas-Saint-Laurent avaient en moyenne 1,36 enfants comparativement à 1,22 au Québec. La région comptait plus de familles bi-parentales avec enfants (87,3 % contre 79,2 %) et moins de familles monoparentales (12,6 % contre 14,4 %). Quoiqu'en proportion moins élevée qu'au Québec (82,5 %), les familles à parent féminin représentaient 80,6 % des familles monoparentales.

Dans la région comme au Québec, les femmes étaient moins scolarisées que les hommes. Toutefois, leur représentation parmi les personnes ayant fait des études universitaires était plus élevée qu'au Québec (48,1 % contre 44,6 %).

Le revenu personnel moyen des femmes de la région était inférieur à celui des Québécoises (7 383 $ contre 9 303 $). Le rapport du revenu personnel moyen des femmes sur celui des hommes était sensiblement le même dans le Bas-Saint-Laurent

(46,0 %) qu'au Québec (46,7 %). Il se situait à 2 000 $ en deça de la moyenne québécoise.

Le taux moyen de participation à la main-d'oeuvre des femmes de la région était moins élevé qu'au Québec (45,8 % contre 51,3 %), de même que la représentation des travailleuses au sein de la main-d'oeuvre (40,0 % contre 42,0 %). Ce sont les femmes de 25 à 44 ans qui, quelle que soit leur situation familiale, présentaient à la fois les taux les plus élevés de participation et les revenus les plus élevés.

On pouvait constater aussi que certaines catégories de femmes adhéraient davantage que d'autres à la main-d'oeuvre et, fait étonnant, celles qui y participaient le plus étaient les femmes dont les enfants avaient tous moins de 6 ans. Cependant, les travailleuses étaient plus affectées que leurs consoeurs québécoises par le chômage (18,1 % contre 14,4 %), mais moins que les hommes de la région (19,2 %). Quant au temps consacré au travail, les données nous démontrent que 71,1 % des femmes de la région occupaient un emploi à temps plein comparativement à 89,5 % des hommes. Les travailleuses à temps partiel (28,9 %) étaient légèrement plus représentées dans la région qu'au Québec (27,1 %).

Des différences importantes pouvaient aussi être observées quant à la distribution de la main-d'oeuvre féminine et masculine selon les grands secteurs d'activité économique et les professions. Minoritaires dans les secteurs traditionnellement occupés par les hommes (transport, construction, entreposage), les femmes se maintenaient en grand nombre dans les services privés et publics : restauration, commerce, enseignement, hôpitaux, etc.

Finalement, en ce qui concerne le revenu d'emploi, nous avons observé que les femmes du Bas-Saint-laurent ne gagnaient que 64,5 % du revenu moyen des hommes, quels que soient la profession et le type d'emploi, alors que cette proportion était de 59,8 % pour les Québécoises.

NOTES EXPLICATIVES

Les statistiques de ce recueil sont issues du recensement de 1986. Le recensement a lieu tous les cinq ans pendant la première semaine de juin. Certains renseignements sont recueillis auprès de l'ensemble de la population (par exemple : âge, date de naissance et sexe), alors que d'autres cncernent uniquement un sous-ensemble de la population. Ainsi, les données relatives à la main-d'oeuvre et au revenu se rapportent à la population de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. De plus, ces données ont été recueillies auprès d'un échantillon de 20 % de cette population en utilisant la méthode de dénombrement, méthode de cueillette de données adoptée par le recensement.

Les données du recensement de 1986 compilées spécialement pour le CSF sont particulières parce qu'on ne les retrouve habituellement pas dans d'autres publications et parce que les catégories professionnelles ainsi que les catégories de secteurs d'activité économique sont différentes de celles qui se trouvent dans les publications. En effet, le CSF a créé de nouvelles catégories à partir des groupes et des sous-groupes de Statistique Canada afin de mettre en évidence les professions et les secteurs d'activité économique dans lesquels les femmes sont concentrées. Les annexes 3 et 4 présentent les parallèles entre les catégories de secteurs d'activité économique et les catégories de professions utilisées par Statistique Canada et celles retenues par le CSF.

Par ailleurs, il importe d'expliquer que fidèle à sa politique de onfidentialité, Statistique Canada a supprimé toute donnée se rapportant aux variables et aux catégories de chacun des tableaux dont le nombre était inférieur à dix. Il est à noter que plus un ensemble était petit et plus cette protection a eu des effets. Ainsi, les suppressions ont été plus importantes pour la main-d'oeuvre en chômage que pour la main-d'oeuvre totale. Il en a découlé que le nombre de personnes obtenu dans les tableaux régionaux est légèrement inférieur à celui qu'on aurait obtenu si la confidentialité n'avait pas été appliquée. Toutefois, l'écart entre le nombre réel de personnes et le nombre obtenu dans

les statistiques de ce portrait est faible et il ne vient aucunement nuire à la qualité des informations.

De plus, il faut préciser que Statistique Canada arrondit à 0 et à 5 les nombres apparaissant dans les différentes catégories de variables. Cela peut produire de légères variations dans le nombre total de pesonnes d'un tableau à un autre.

En terminant, mentionnons que les statistiques sur le travail qui apparaissent dans ce portrait socio-économique se rattachent essentiellement aux activités exercées sur le marché formel du travail et ne tiennent pas compte de celles accomplies sur le marché du travial informel (travail rémunéré non déclaré, travail bénévole à l'intérieur comme à l'extérieur de la famille). Afin d'échapper au terme officiel de "personnes inactives" qui désigne les personnes qui ne font pas partie du marché du travail formel, certains termes d'usage courant dans les statistiques ont été remplacés par d'autres qui respectent mieux la réalité du marché du travail en général. L'"activité" devient "participation à la main-d'oeuvre", la "population active" devient la "main-d'oeuvre" et le terme "population inactive" est remplacé par "population hors main-d'oeuvre"; également, le "taux d'activité" est changé pour "taux de participation à la main-d'oeuvre". Même s'ils ne corrigent pas les statistiques, ces nouveaux termes sont tout au moins plus valorisants pour les personnes dont l'activité principale consiste généralement à assurer la qualité de la vie familiale et sociale.

DÉFINITION DES VARIABLES

Main-d'oeuvre

La main-d'oeuvre est constituée de personnes de 15 ans et plus hors institution qui avaient un emploi sur le marché formel du travail ou qui étaient en chômage pendant la semaine précédant le recensement. Statistique Canada utilise l'expression "population active" pour décrire cette même réalité.

Notons que les pensionnaires d'institution sont les personnes (autres qu'un membre du personnel et sa famille) qui vivent dans une institution, telle un orphelinat, un foyer pour enfants, un centre de soins spéciaux, un hôpital, une prison ou un centre d'accueil.

Personnes hors main-d'oeuvre

Les personnes hors main-d'oeuvre sont les personnes de 15 ans et plus hors institution qui, pendant la semaine précédant le recensement, ne voulaient pas ou ne pouvaient pas travailler compte tenu des conditions existant sur le marché du travail. Sont incluses les personnes qui avaient cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes, mais qui n'étaient pas prêtes à travailler pendant la semaine de référence, de même que les personnes qui n'avaient pas travaillé, n'avaient pas d'emploi auquel elles devaient se présenter au cours des quatre semaines suivant la semaine de référence et n'avaient pas été temporairement mises à pied ni n'avaient cherché de travail pendant cette période.

Les personnes hors main-d'oeuvre sont principalement les personnes aux études à temps plein, les personnes au foyer, les personnes retraitées, les travailleuses et travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail, les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité, les chômeuses et chômeurs découragés ainsi que les personnes travaillant clandestinement (au noir).

Statistique Canada utilise l'expression "population inactive" pour désigner les personnes hors main-d'oeuvre.

Main-d'oeuvre en emploi

Elle est formée des personnes de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le recensement :

a) avaient fait un travail quelconque, à l'exclusion des travaux ménagers, des travaux d'entretien ou des réparations dans leur propre logement et du travail bénévole; ou

b) étaient temporairement absentes de leur travail à cause d'un conflit de travail à leur lieu de travail, d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, de vacances, ou encore pour d'autres raisons (maternité, formation, etc.).

Les personnes faisant partie de la main-d'oeuvre en emploi sont rémunérées ou à leur propre compte. Certaines peuvent également être sans rémunération : ce sont les personnes qui contribuaient directement à l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise familiale possédée ou exploitée par un membre apparenté du ménage.

Statistique Canada utilise l'expression "personnes occupées" pour désigner la main-d'oeuvre en emploi.

Main-d'oeuvre en chômage

La main-d'oeuvre en chômage comprend les personnes qui, au cours de la semaine précédant le recensement :

a) étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou

b) n'avaient pas cherché activement de travail au cours des quatre dernières semaines, mais s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis 26 semaines ou moins; ou

c) n'avaient pas cherché activement de travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Taux de participation à la main-d'oeuvre

Il représente le pourcentage de la main-d'oeuvre par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Le taux de participation d'un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, etc.) est la main-d'oeuvre faisant partie de ce groupe, exprimé en pourcentage de la population dans le même groupe. Statistique Canada utilise l'expression "taux d'activité" pour désigner cet indice.

Taux de chômage

Le taux de chômage représente le pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage par rapport à la main-d'oeuvre totale. Le taux de chômage d'un groupe particulier (âge, sexe, état civil, etc.) est le nombre de personnes en chômage dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la main-d'oeuvre dans ce même groupe.

Type d'emploi

Il existe deux types d'emploi : l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel.

Le recensement ne définit pas précisément le travail à temps plein, étant donné la durée variable du travail considéré comme travail à temps plein dans les diverses professions et activités économiques. Sont considérées comme ayant ce type d'emploi les personnes qui ont déclaré avoir surtout travaillé à temps plein l'année précédant le recensement. Les personnes qui ont déclaré avoir travaillé plus de semaines à temps partiel qu'à temps plein ont été classées parmi les personnes ayant travaillé à temps partiel.

Profession

La profession indique le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine précédant le recensement. Le genre de travail exécuté est défini à partir du type d'emploi occupé par la personne et de la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent.

Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine précédant le recensement, les données portent sur l'emploi qu'elle a occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1985. Si elle n'avait pas occupé d'emploi depuis cette date, tout en faisant partie de la main-d'oeuvre, elle est alors classée parmi les travailleuses inexpérimentées. Par ailleurs, la personne qui avait deux emplois ou plus devait fournir des renseignements sur celui auquel elle avait consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

Les groupes de base, auxquels les diverses professions sont affectées, ont été établis selon la nomenclature utilisée dans la publication de Statistique Canada, Classification type des professions de 1980, catalogue 12-565F, février 1981. À l'annexe 4, on trouvera le parallèle entre les catégories créées par le CSF et celles utilisées dans les publications officielles.

Statut professionnel

Le statut profesisonnel classe la personne qui a déclaré un emploi selon qu'elle était :

a) salariée : elle a surtout travaillé contre rémunération, à la commission ou contre rémunération en nature;

b) travailleuse familiale non rémunérée : elle a travaillé sans rémunération pour un parent du même ménage dans une entreprise ou une ferme familiale;

c) travailleuse autonome : elle a travaillé surtout à son compte sans aide rémunérée, c'est-à-dire sans personne à son emploi;

d) employeuse : elle a travaillé surtout à son compte mais avec aide rémunérée, donc avec au moins une personne à son emploi.

L'emploi déclaré désigne l'emploi occupé au cours de la semaine précédant le recensement ou, si aucun emploi n'était occupé pendant cette semaine, il réfère à l'emploi de plus longue durée occupé depuis le 1er janvier 1985. Si une personne n'avait pas occupé d'emploi depuis cette date, mais faisait tout de même partie de la main-d'oeuvre, elle était classée comme travailleuse inexpérimentée. De plus, la personne ayant occupé deux emplois ou plus devait donner des renseignements sur celui auquel elle avait consacré le plus grand nombre d'heures.

Secteur d'activité économique

Le secteur d'activité économique représente la nature générale de l'activité de l'établissement où la personne travaillait la semaine précédant le recensement. La nature générale de l'activité économique est déterminée d'après le nom de l'employeur (ou le nom de l'entreprise de la personne recensée si elle travaille à son compte) et d'après le genre d'entreprise, d'industrie ou de service que constitue l'établissement.

Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine précédant le recensement, les données portent sur l'emploi qu'elle a occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1985. Si elle n'avait pas occupé d'emploi depuis cette date, mais faisait tout de même partie de la main-d'oeuvre, elle est considérée comme travailleuse inexpérimentée. Par ailleurs, la personne qui avait deux emplois ou plus devait fournir des renseignements sur celui auquel elle avait consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

Les catégories d'activité économique utilisées dans ce document et provenant des publications du recensement sont décrites dans le catalogue de Statistique Canada, Classification type des industries de 1980, numéroté 12-501. Celles créées par le CSF dans ses compilations spéciales sont présentées à l'annexe 3 en parallèle avec celles habituellement retenues dans les publications officielles.

Revenu total personnel

Le revenu total personnel est la somme des revenus en espèces reçus par une personne durant l'année civile précédant l'année du recensement et provenant des sources suivantes :

- salaires et traitements totaux;
- revenu net provenant d'un travail autonome;
- allocations familiales et crédits d'impôt fédéral pour enfants;
- pensions de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec;
- prestations d'assurance-chômage;
- autre revenu procenant de sources publiques;
- dividendes, intérêts et autre revenu de placements;
- pensions de retraite, rentes et autre revenu en espèces (dont les pensions alimentaires).

Sont exclus du revenu les gains et les pertes au jeu, les prix de la loterie, les sommes forfaitaires reçues en héritage, les gains et les pertes en capital ainsi que les paiements forfaitaires (par exemple : remboursements d'impôt, d'assurance, etc.).

Le revenu total moyen d'un groupe s'obtient en divisant le revenu agrégé du groupe par le nombre de personnes dans ce groupe.

Revenu total familial

Le revenu total familial est la somme des revenus totaux personnels des membres d'une famille de recensement. La famille de recensement comprend une conjointe et un conjoint (mariés ou vivant en union libre) avec ou sans enfants jamais mariés et de tout âge ou un parent seul avec ou sans enfants de tout âge et jamais mariés vivant dans le même logement.

Les données sur le revenu recueillies auprès de chaque membre de la famille ont été considérées en entier même si certains de ces membres n'ont pas habité dans le même logement pendant une partie ou la totalité de l'année (par exemple, étudiant à l'extérieur ou personne décédée).

Le revenu total moyen des familles du groupe donné (par exemple, les familles conjointes-conjoints sans enfant) est le revenu agrégé du groupe qui a été divisé par le nombre de familles dans ce groupe, qu'un revenu ait été déclaré ou non.

Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi est le revenu reçu pour l'année civile précédant l'année du recensement sous forme de rémunération, d'un revenu net provenant d'un travail autonome non agricole ou de revenu net agricole.

On obtient le revenu d'emploi moyen d'un groupe en divisant le revenu agrégé de ce groupe par le nombre de personnes faisant partie de ce groupe.

Famille de recensement

La famille de recensement comprend une conjointe et un conjoint (mariés légalement ou vivant en union libre) avec ou sans enfants jamais mariés et de tout âge ou un parent seul avec enfants de tout âge mais jamais mariés vivant dans le même logement. Les statistiques de ce chapitre portent sur les familles de recensement qui forment un ménage privé.

Ménage privé

Un ménage privé représente la ou les personnes qui occupent un logement privé et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Est défini comme logement privé un ensemble de pièces d'habitation ayant une entrée donnant accès au logement sans avoir à passer dans les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre. En opposition, un logement collectif est une institution ou un établissement commercial ou communautaire (par exemple : un hôtel, un couvent, une prison ou une maison de chambres).

Le ménage privé se compose habituellement d'un groupe familial, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule.

Situation familiale

La situation familiale répartit les membres du ménage selon qu'ils font partie d'une famille de recensement ou non. Les personnes faisant partie d'une famille de recensement peuvent être :

a) conjointes, donc habiter le même logement que leur conjoint avec ou sans enfants célibataires. Les conjointes et conjoints sont légalement mariés ou vivent en union libre; ou

b) parents uniques et ainsi habiter un logement avec un ou des enfants célibataires; ou

c) enfants célibataires et par conséquent occuper le même logement que ses parents ou qu'un seul de ses parents. Les enfants célibataires peuvent être de tout âge et ne se sont jamais mariés.

Les personnes qui ne font pas partie d'une famille de recensement sont classées comme personnes hors famille. Ces personnes peuvent vivre seules ou avec des personnes apparentées ou non.

Statut des conjointes et des conjoints

Le statut des conjointes et des conjoints distingue les personnes classées conjointes dans la situation familiale selon qu'elles sont mariées légalement ou qu'elles vivent en union libre.

Présence d'enfants

Les filles et les fils qui ne se sont jamais mariés, peu importe leur âge et qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), sont considérés comme enfants à la maison.

État matrimonial (état civil)

L'état matrimonial est la situation conjugale d'une personne. Une personne peut être :

a) actuellement mariée : personne dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou divorcé; les personnes vivant en union libre sont considérées comme actuellement mariées;

b) séparée : personne séparée de son conjoint légalement ou non, mais qui n'a pas obtenu de divorce;

c) divorcée : personne qui a obtenu un divorce et qui ne s'est pas remariée;

d) veuve : personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée;

e) célibataire : personne qui n'a jamais été mariée ou dont le mariage a été annulé.

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité désigne la dernière année d'études terminée ou non. Les catégories retenues sont : moins d'une 9e année, de la 9e à la 13e année, les études non collégiales et les études universitaires.

Taux de féminité

Le taux de féminité est le poucentage de personnes de sexe féminin par rapport à l'ensemble des personnes. Le taux de féminité d'un groupe particulier représente le nombre de femmes dans ce groupe, exprimé en pourcentage de l'ensemble des personnes du même groupe.

Population de 15 ans et plus

Il s'agit de la population de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Les pensionnaires d'institution sont les personnes qui vivent dans une institution, telle un orphelinat, un foyer pour enfants, un centre de soins spéciaux, un hôpital, une prison ou un centre d'accueil.

ANNEXE 3

Parallèle entre les catégories de secteurs d'activité économique utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme

Divisions, groupes et sous-groupes de Statistique Canada	Catégories retenues par le CSF
Division :	
A. Agriculture et services connexes B. Pêche et piégeage C. Forêts et services forestiers D. Mines, carrières et puits de pétrole	Agriculture, forêts, chasse, pêche, mines (A-B-C-D)
E. Industries manufacturières	
Groupe :	
10. Industries des aliments 11. Industries des boissons	Industries des aliments et boissons (10-11)
12. Industries du tabac 15. Industries des produits en caoutchouc 16. Industries des produits en matière plastique 17. Industries du cuir et des produits connexes	
18. Industries textiles de première transformation 19. Industries des produits textiles 24. Industries de l'habillement	Industries du textile, de la bonneterie et de l'habillement (18-19-24)
25. Industries du bois 26. Industries du meuble et des articles d'ameublement 27. Industries du papier et des produits connexes 28. Imprimerie, édition et industries connexes 29. Industries de premières transformation des métaux 30. Industries de la fabrication des produits métalliques 31. Industries de la machinerie 32. Industries du matériel de transport 33. Industries des produits électriques et électroniques 35. Industries des produits minéraux non métalliques 36. Industries des produits raffinés du pétrole et du charbon 37. Industries chimiques 39. Autres industries manufacturières	Autres industries manufacturières (12-15-16-17-25-26-27-28-29-30-31-32-33-35-36-37-39)
F. Construction G. Transport et entreposage	Construction, transports et entreposage (F-G)
H. Communications et autres services publics (eau, gaz, électricité)	Communications et autres services publics
I. Commerce de gros	Commerces de gros (I)
J. Commerce de détail	
60. Industries des aliments, boissons et médicaments	Magasins d'alimentation (60)
61. Industries des chaussures, vêtements et tissus	Magasins de vêtements (61)
62. Industries des meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison 63. Industries des véhicules automobiles, pièces et accessoires	
64. Industries des magasins de marchandises diverses	Magasins de marchandises diverses (64)
65. Autres industries de magasins de détail 66. Industries du commerce de détail hors magasin	Autres commerces de détail (62-63-65-66)
K. Finance et assurance (sociétés d'assurance)	Institutions financières (K)
L. Services immobiliers et agences d'assurances	Assurances et affaires immobilières (L)
M. Services aux entreprises	Services fournis aux entreprises (M)
N. Services gouvernementaux	Administration publique (N)
O. Services d'enseignement	

Divisions, groupes et sous-groupes de Statistique Canada	Catégories retenues par le CSF
85. Industries des services d'enseignement	
851. Enseignement élémentaire et secondaire	Écoles primaires et secondaires (851)
852. Enseignement postsecondaire non universitaire	Autres services d'enseignement (852-853-854-855-859)
853. Enseignement universitaire	
854. Bibliothèques	
855. Musées et archives	
859. Autres services d'enseignement	
P. Services de soins de santé et de services sociaux	
86. Industries des services de soins de santé et de services sociaux	
861. Hôpitaux	Hôpitaux (861)
862. Autres établissements de soins de santé et de services sociaux	Autres services médicaux et sociaux (862-863-864-865-866-867-868-869)
863. Services de soins de santé hors institution	
864. Services sociaux hors institution	
865. Cabinets privés de médecins, chirurgiens et dentistes	
866. Cabinets d'autres praticiens du domaine de la santé	
867. Cabinets de spécialistes du domaine des services sociaux	
868. Laboratoires médicaux et autres laboratoires du domaine de la santé	
869. Associations et organismes des domaines de la santé et des services sociaux	
Q. Hébergement et restauration	
91. Industries de l'hébergement	Hébergement (91)
92. Industries de la restauration	Restauration (92)
R. Autres services	Services culturels de loisirs et autres (96-98-99)
96. Industries des services de divertissements et loisirs	
97. Industries des services personnels et domestiques	
971. Salons de coiffure et salons de beauté	Autres services personnels (971-972-973-979)
972. Services de blanchissage	
973. Pompes funèbres	
974. Ménages	Ménages privés (974)
979. Autres services personnels et domestiques	
98. Associations	
99. Autres industries de services	

Source : Statistique Canada, classification type des industries de 1980, cat. 12-501.

ANNEXE 4

Parallèle entre les catégories de professions utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme

Grands groupes, sous-groupes et groupes de base de Statistique Canada	Catégories retenues par le CSF
11. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé	Directeur(trice)s, gérant(e)s, administrateur(trice)s (11)
21. Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques 23. Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes 25. Membres du clergé et assimilés 33. Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	Sciences naturelles, pures, sociales, artistes (21-23-25-33)
27. Enseignants et personnel assimilé	Enseignant(e)s et personnel assimilé (27)
31. Médecine et santé	
311. Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies	Médecins, dentistes et autres spécialistes (311-3151-3152-3153-3154)
3111. Médecins et chirurgiens	
3113. Dentistes	
3115. Vétérinaires	
3117. Ostéopathes et chiropraticiens	
3119. Personnel spécialisé	
313. Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques	
3130. Surveillants	
3131. Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation	Infirmier(ère)s autorisé(e)s diplômé(e)s (3131)
3132. Garçons de salle d'hôpital	
3134. Infirmiers auxiliaires autorisés	Infirmier(ère)s auxiliaires, aides-infirmier(ère)s (3134-3135)
3135. Aides-infirmiers	
3136. Audiologistes et thérapeutes de l'élocution	
3137. Physiothérapeutes	
3138. Ergothérapeutes	
3139. Personnel spécialisé	
315/	
316. Autres travailleurs en médecine et en santé	
3151. Pharmaciens	
3152. Diététistes et nutritionnistes	
3153. Optométristes	
3154. Maîtres opticiens	
3155. Technologues et techniciens en radiologie	Autre personnel de la santé (3130-3132-3136-3137-3138-3139-3155-3156-3157-3158-3161-3162-3169)
3156. Technologues et techniciens de laboratoire médical	
3157. Denturologistes	
3158. Hygiénistes dentaires et assistants dentaires	
3161. Techniciens dentaires de laboratoire	
3162. Techniciens en inhalation	
3169. Autres travailleurs en médecine et en santé	
41. Employés de bureau et travailleurs assimilés	
411. Sténographes et dactylographes	Sténographes et dactylographes (411)
413. Teneurs de livres, commis en comptabilité	
4130. Surveillants	
4131. Teneurs de livres	Caissier(ère)s (4133)
4133. Caissiers	Teneur(euse)s de livres et commis en comptabilité (4130-4131-4135-4137-4139)
4135. Commis d'assurances, de banques et de finances	
4137. Commis aux services statistiques	
4139. Travailleurs assimilés	
414. Opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie	Opérateur(trice)s de machines de bureau et de mécano. (414)
415. Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs	
416. Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers	

Grands groupes, sous-groupes et groupes de base de Statistique Canada	Catégories retenues par le CSF
417. Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs, messagers	Réceptionnistes, hôtesses d'accueil (417)
419. Autres employés de bureau	Autres employé(e)s de bureau (415-416-419)
51. Travailleurs spécialisés dans la vente	Travailleur(euse)s spécialisé(e)s dans la vente (51)
61. Travailleurs spécialisés dans les services	
611. Personnel spécialisé dans les services de protection	
612. Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons	Travailleur(euse)s dans la préparation d'aliments et boissons (612)
613. Travailleurs spécialisés dans les services de logement	
614. Travailleurs spécialisés dans les services personnels	
6141. Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés	
6142. Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés	Bonnes à tout faire, domestiques (6142)
6143. Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés	Coiffeur(euse)s (6143)
6144. Guides	
6145. Préposés aux voyages	
6147. Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants	Travailleur(euse)s spécialisé(e)s dans le soin des enfants (6147)
6149. Travailleurs spécialisés dans les services personnels	
616. Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement	Autres travailleur(euse)s spécialisé(e)s dans les services (611-613-6141-6144-6145-6149-616-619)
619. Autres travailleurs spécialisés dans les services	
71. Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	Travailleur(euse)s de l'agriculture, de la pêche, des forêts et des mines (71-73-75-77)
73. Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	
75. Travailleurs forestiers et bûcherons	
77. Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz	
81/	Travailleur(euse)s des industries de transformation et usineur(euse)s (81/82-83)
82. Travailleurs des industries de transformation	
83. Usineurs et travailleurs des domaines connexes	
85. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	
851/	
852. Produits métalliques	
853. Appareils électriques, électroniques	
854. Produits en bois	
855/	
856. Produits en textile, en fourrure et en cuir	
8553. Tailleurs et couturiers	Tailleur(euse)s et couturier(ère)s (8553-8563)
8563. Opérateurs de machines à coudre textile	
Autres (8550-8551-8555 à 8562-8566 à 8569)	
857. Articles de caoutchouc et de plastique	
858. Mécaniciens et réparateurs	Autres travailleur(euse)s dans la fabrication, le montage, la réparation (85, sauf 8553 et 8563)
859. Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	
87. Travailleurs du bâtiment	Travailleur(euse)s du bâtiment, des transports, de la manutention (87-91-93-95)
91. Personnel d'exploitation des transports	
93. Manutentionnaires et travailleurs assimilés	
95. Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	
99. Travailleurs non classés ailleurs	Travailleur(euse)s non classé(e)s ailleurs (99)

Source : Statistique Canada, classification type des professions de 1980, cat. 12-565F, février 1981.